



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2002/3/Add.4
11 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquantième réunion plénière

(Paris, 10-12 juin 2002)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE
DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE,
2002-2003 et 2003-2004:
Présentation intégrée**

(Version établie avant la réunion plénière)

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4
STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES**

Introduction

1. L'activité de programme exposée dans le présent document fait partie de la «Présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique» qui offre un aperçu succinct des activités envisagées pour les deux prochaines années par les organisations internationales dans le domaine de la statistique et qui peuvent avoir des incidences sur les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. Les informations sont présentées par domaine d'activité dans six additifs différents. La Présentation intégrée complète comprend les documents suivants:

Présentation intégrée: Introduction et aperçu général (CES/2002/3)

Activité de programme 1: Organisation et fonctionnement des services de statistique
(CES/2002/3/Add.1)

Activité de programme 2: Infrastructure technique et autres questions communes
(CES/2002/3/Add.2)

Activité de programme 3: Statistiques économiques (CES/2002/3/Add.3)

Activité de programme 4: Statistiques sociales et démographiques (CES/2002/3/Add.4)

Activité de programme 5: Statistiques de l'environnement (CES/2002/3/Add.5)

Activité de programme 6: Diffusion et appui aux activités du secrétariat
(CES/2002/3/Add.6)

2. La présente version de la Présentation intégrée a été établie aux fins d'examen par la Conférence des statisticiens européens à sa réunion plénière qui aura lieu du 10 au 12 juin 2002. La Conférence s'appuie sur ce document pour s'acquitter de sa mission primordiale de coordination des travaux statistiques internationaux projetés pour les deux prochaines années et qui présentent un intérêt pour les pays membres de la CEE, de l'Union européenne et de l'OCDE. La Présentation intégrée est également un instrument utile de coordination au niveau national puisque les pays s'y réfèrent de plus en plus pour décider de leur participation aux réunions organisées par les organisations internationales. Après la réunion plénière, des modifications y seront apportées et une «version établie à l'issue de la réunion plénière» sera publiée.

3. Les informations présentées dans cet additif se rapportent au domaine d'activité dénommé «Activité de programme 4» qui a pour titre «Statistiques sociales et démographiques» et qui est subdivisée en onze «éléments de programme (EP)».

EP 4.1

EP	Rubrique	Texte
4.1	Intitulé	Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité, familles et ménages)
4.1	But	Faire en sorte que les États membres soient en mesure de produire en temps voulu des statistiques et projections démographiques fiables dans le respect des normes internationales permettant de procéder à des analyses comparatives.
4.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La qualité médiocre des estimations des migrations (internationales et internes). ◆ La qualité variable des registres locaux de la population (sous-estimation et surestimation). ◆ La rareté relative des recensements nationaux de la population.
4.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer la qualité des registres locaux de la population, notamment en les informatisant. ◆ Améliorer l'association des données de stocks et des données de flux. ◆ Développer la mise en œuvre des recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, que la Commission de statistique de l'ONU a adoptées en 1997. ◆ Améliorer les données sur les flux migratoires internationaux. ◆ Améliorer les informations réunies sur les changements de comportement procréateur dans le contexte des évolutions de la famille et de la société, ainsi que la compréhension de ces changements. ◆ Faire appel aux meilleures pratiques pour établir des estimations et projections démographiques. ◆ Fournir les nombres mensuels d'immigrants et de demandeurs d'asile conformément aux dispositions du Traité d'Amsterdam sur la sécurité et la libre circulation des personnes. ◆ Assurer le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les pays en transition et, à ce titre, mettre au point: i) la base de données de la CEE sur la population; ii) les sites régionaux et nationaux POPIN sur l'Internet; et iii) l'étude de l'évolution récente de la population dans les pays en transition. ◆ <u>Migrations</u>: Promulguer l'ensemble révisé de recommandations de l'ONU en matière de statistiques

EP	Rubrique	Texte
		<p>des migrations internationales, et fournir aux pays des conseils et une assistance pour l'application de ces recommandations au niveau national (CEE, Eurostat et Division de statistique de l'ONU).</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fournir des conseils et une assistance technique aux pays en transition, aux pays de la région méditerranéenne et à d'autres pays qui souhaitent mettre en place des systèmes statistiques pour mesurer les flux d'immigration et d'émigration (CEE et Eurostat). ◆ Établir et diffuser chaque année des matrices des migrations internationales par origine et destination pour les pays de la CEE (CEE et Eurostat). <p>Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Fécondité</u>: Se mettre d'accord sur divers aspects des nouvelles enquêtes sur les familles/ménages, y compris i) les objectifs des enquêtes, ii) les principales composantes du questionnaire commun, iii) la constitution des échantillons, et iv) les modalités de financement aux niveaux régional et national. ◆ <u>Familles et ménages</u>: S'agissant du Groupe des activités relatives à la population de la CEE: se mettre d'accord sur divers aspects des nouvelles enquêtes sur les familles/ménages, y compris: i) les objectifs des enquêtes, ii) les principales composantes du questionnaire commun, iii) la constitution des échantillons et iv) les modalités de financement aux niveaux régional et national. ◆ (Sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires supplémentaires à cet effet): i) se mettre d'accord avec les partenaires nationaux et régionaux sur les priorités en matière de recherche et de collecte de données, ii) établir un programme de recherche sur le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes, et iii) élaborer à l'appui de ce programme de recherche des méthodes de collecte et d'analyse de données comparables provenant d'enquêtes et d'échantillons de recensements.
4.1	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un plan de travail dans les domaines de la fécondité, des migrations, des estimations et projections, ainsi que des familles et ménages, dans le but: 1) d'évaluer les statistiques internationales actuelles au regard des objectifs énumérés plus haut; 2) de mettre en lumière les secteurs dans lesquels il y a chevauchement ou double emploi et 3) de suggérer des domaines d'action prioritaires. Établissement d'un résumé récapitulatif à l'intention du Bureau et de la Conférence.

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ La collecte de nouvelles données d'enquêtes comparables sur le plan international afin de dresser un tableau plus précis et d'expliquer les comportements en matière de procréation. Les données doivent apporter des informations sur les résultats de la fécondité et le contexte dans lequel ils s'inscrivent (partenariat ou famille, relations entre hommes et femmes, situation du marché du travail, valeurs et politiques familiales). Elles doivent être complétées par des informations globales provenant d'autres sources. ◆ La prochaine mise à jour des données démographiques, des chiffres de l'emploi et d'autres données de base pour les projections correspondant à 2003-2004 (Eurostat). ◆ Rapport d'un groupe d'experts chargé d'étudier et d'analyser les liens entre l'évolution de la population et celle du marché du travail. ◆ Des spécifications relatives au Système de comptabilité démographique pour la région de la CEE. ◆ L'achèvement du projet relatif aux enquêtes sur la fécondité et la famille des années 90 (Groupe des activités relatives à la population de la CEE). <p>Pour le Conseil de l'Europe:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le catalogue des définitions des sources de données existantes et de leurs objectifs, ainsi que la collecte et le traitement des données, en particulier dans les domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> ◆ La population économiquement active en Europe: perspectives et politiques ◆ La très faible fécondité: les schémas et leurs conséquences ◆ Le vieillissement actif en Europe ◆ Le comportement des jeunes européens en matière de contraception ◆ La population économiquement active en Europe ◆ La santé de la procréation ◆ La constitution de la famille: évolution des tendances en Europe ◆ L'exclusion sociale <p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise à jour de la publication intitulée <i>Definition and methods of collection of demographic statistics</i>.

EP	Rubrique	Texte
		<p>Pour la Division de la population de l'ONU:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Examen et appréciation de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
4.1	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il est nécessaire de prêter une attention particulière à divers problèmes en rapport avec les statistiques des migrations internationales, y compris les points faibles des méthodes statistiques traditionnelles et l'insuffisance de comparabilité des données, et de ce fait l'application limitée des recommandations de l'ONU par les États membres. ◆ Il faut encore améliorer la coopération entre les organisations internationales en matière de collecte de données.
4.1	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Approuver également les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE» ci-après).
4.1	Rapporteur	Division de statistique de la CEE (migrations), Groupe des activités relatives à la population de la CEE (fécondité), Eurostat (estimations et projections démographiques), Eurostat (statistiques des familles et des ménages)
4.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations, organisée tous les deux ans, au printemps (la prochaine aura lieu en avril 2003). Points à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>Les premiers résultats concernant les migrations internationales issus de la série de recensements de la population de l'an 2000, une comparaison avec d'autres sources et toute indication utile sur la couverture et la fiabilité</i> ◆ <i>Les résultats des activités expérimentales sur les systèmes de cartes établies aux frontières et les travaux sur les systèmes de permis de séjour prévus en 2002 dans certains pays MED-MIGR et dans d'autres pays, ainsi que la collecte de données sur les migrations internationales provenant des pays MED-MIGR.</i> ◆ <i>Des estimations portant sur les migrants sans papiers et d'autres grandes catégories de migrants qui ne</i>

EP	Rubrique	Texte
		<p><i>figurent pas dans les statistiques habituelles sur l'immigration et l'émigration</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>L'étude des synergies entre les statistiques sur les migrations internationales et les statistiques portant sur d'autres questions répondant tout particulièrement aux besoins des responsables politiques, notamment le besoin de statistiques sur les flux internationaux concernant la fourniture de services transfrontières</i> ◆ Réunion de travail sur les projections démographiques en 2003-2004, organisée conjointement avec Eurostat, qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Projections internationales, nationales et infranationales les plus récentes concernant la population et les ménages;</i> ▪ <i>Évaluation, analyse et projection des tendances et schémas de fécondité, de mortalité et de migration ainsi que de la composition et de la dynamique des ménages: nouvelles approches et nouveaux enseignements;</i> ▪ <i>Exactitude ou caractère aléatoire des projections internationales, nationales et infranationales concernant la population et les ménages;</i> ▪ <i>Stratégies de documentation et de diffusion;</i> ▪ <i>Utilisateurs et utilisations des projections;</i> ▪ <i>Évaluation et utilisation des logiciels de projection.</i> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les projections démographiques, 16 et 17 septembre 2002 (une réunion tous les trois à cinq ans) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques et recensements démographiques (une réunion tous les deux ans, en février; la prochaine aura lieu en 2003) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques des migrations (une réunion tous les deux ans, en février; la prochaine aura lieu en 2004) ◆ ONU: Expert Group Meeting on Completing the Fertility Transition (mars 2002) ◆ ONU: Réunion d'experts sur l'évaluation quantitative de la mortalité chez les adultes (2003) ◆ Réunion interorganisations de coordination des informations sur les migrations internationales (juillet 2002)

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion interorganisations sur les estimations et projections démographiques et sectorielles (juillet 2002) <p><u>Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Deuxième réunion du Groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée aux stratégies projetées de collecte des données (automne 2002). ◆ Sixième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2002). ◆ Septième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (printemps 2002). ◆ Troisième réunion du Groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2003). ◆ Huitième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2003).
4.1	Activités de la Conférence	<p><u>Migrations</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Échange annuel de statistiques sur les courants migratoires internationaux ◆ Réunion de travail sur les statistiques des migrations en 2002-2003, organisée conjointement avec Eurostat (et éventuellement avec la CESA0-ONU), qui examinera les sujets suivants: i) les premiers résultats concernant les migrations internationales issus de la série de recensements de la population de l'an 2000, une comparaison avec d'autres sources et toute indication utile sur la couverture et la fiabilité (organisateur proposé: France); ii) les résultats des activités expérimentales sur les systèmes de cartes établies aux frontières et les travaux sur les systèmes de permis de séjour prévus en 2002 dans certains pays MED-MIGR et dans d'autres pays, ainsi que la collecte de données sur les migrations internationales provenant des pays MED-MIGR (organisateur proposé: expert MED-MIGR); iii) des estimations portant sur les migrants sans papiers et d'autres grandes catégories de migrants

EP	Rubrique	Texte
		<p>qui ne figurent pas dans les statistiques habituelles sur l'immigration et l'émigration (organisateur proposé: Eurostat); iv) l'étude des synergies entre les statistiques sur les migrations internationales et les statistiques portant sur d'autres questions répondant tout particulièrement aux besoins des responsables politiques, notamment le besoin de statistiques sur les flux internationaux concernant la fourniture de services transfrontières (organisateur proposé: la Division de statistique de l'ONU en coopération avec l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services).</p> <p>Ressources du secrétariat: importantes</p> <p><u>Projections:</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail sur les projections démographiques en 2003-2004, organisée conjointement avec Eurostat, qui examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projections internationales, nationales et infranationales les plus récentes concernant la population et les ménages; ▪ Évaluation, analyse et projection des tendances et schémas de fécondité, de mortalité et de migration ainsi que de la composition et de la dynamique des ménages: nouvelles approches et nouveaux enseignements; ▪ Exactitude ou caractère aléatoire des projections internationales, nationales et infranationales concernant la population et les ménages; ▪ Stratégies de documentation et de diffusion; ▪ Utilisateurs et utilisations des projections; ▪ Évaluation et utilisation des logiciels de projection. <p>(Le secrétariat de la CEE et Eurostat commenceront à planifier et à préparer la réunion en 2002-2003, en coopération avec les instituts nationaux de statistique, centres de recherche et centres universitaires intéressés.)</p> <p>Ressources du secrétariat: minimales</p>

EP	Rubrique	Texte
4.1	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE (Division des analyses économiques)	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Fécondité, famille et santé de la procréation:</u> Poursuite de la promotion d'études comparatives entre pays à l'aide des données d'enquêtes sur la fécondité et la famille. ◆ <u>Suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement:</u> Perfectionnement et mise à jour périodique de la base de données de la CEE sur la population. ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> (sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires supplémentaires à cet effet): i) promotion et coordination d'une nouvelle série d'enquêtes comparables d'un pays à l'autre afin de documenter et d'expliquer les changements de comportement et de situation des hommes et des femmes de générations différentes; ii) promotion et collecte d'échantillons de données de recensement, également à l'appui de l'étude des comportements et de la situation des hommes et des femmes de générations différentes, et iii) inventaire des bases de données nationales et internationales pour l'établissement d'indicateurs contextuels au niveau le plus général. Poursuite de l'élaboration de méthodologies pour la collecte et l'analyse de données d'enquêtes et d'échantillons de recensements comparables et de données contextuelles au niveau le plus général pour étudier les comportements et la situation des hommes et des femmes de générations différentes. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement:</u> Migration de la base de données de la CEE sur la population vers une plate-forme plus puissante, ce qui permettra d'améliorer la gestion des données et métadonnées. ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Documents techniques consacrés à la collecte et à la normalisation, respectivement, i) de nouvelles données d'enquêtes, ii) d'échantillons de microdonnées obtenus à partir des recensements de 2000 et iii) d'indicateurs contextuels au niveau le plus général. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Suite donnée à la Conférence internationale sur la population et le développement:</u> i) mise au point du système permettant d'obtenir des données par le biais de l'Internet;

EP	Rubrique	Texte
		<p>ii) réalisation d'études sur les évolutions démographiques récentes dans les pays en transition.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</u>: Pour le programme d'enquêtes: réalisation d'enquêtes pilotes afin de vérifier la validité du projet de questionnaire type dans trois pays; préparation du questionnaire définitif; mise au point d'une liste de codes; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensements: modification de la stratégie en vigueur pour l'établissement d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations de l'an 2000; préparation d'études de comparabilité des recensements; établissement d'échantillons de microdonnées provenant de recensements. Pour l'analyse contextuelle: inventaire des bases de données nationales et internationales utilisables; élaboration d'un cadre théorique pour les données et l'analyse contextuelles.
4.1	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Prolongement et application des nouvelles recommandations internationales sur les statistiques des migrations. ◆ Établissement de statistiques des migrations des travailleurs hautement qualifiés (sources et définitions). Utilisation de classifications internationales des professions, des branches d'activité par industrie et des niveaux d'instruction pour analyser les migrations des travailleurs compétents. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation plus claire des statistiques des migrations internationales. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement de statistiques des migrations des travailleurs hautement qualifiés (sources et définitions)
4.1	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global:</u></p> <p>Pendant les cinq années de 2003 à 2007, la Commission va étendre l'éventail et améliorer la qualité des statistiques dans ce domaine, s'agissant en particulier de satisfaire aux obligations initiales contenues dans les communications sur l'immigration et sur l'asile que la Commission a adressées au Conseil et au Parlement européen; l'une en date du 22 novembre 2000 [COM (2000) 757 final], porte sur la politique communautaire en matière d'immigration et l'autre en date du 22 novembre 2000</p>

EP	Rubrique	Texte
		<p>[COM (2000) 755 final], est intitulée «Vers une procédure d'asile commune et un statut uniforme, valable dans toute l'Union, pour les personnes qui se voient accorder l'asile».</p> <p>En 2002:</p> <p>La couverture des pays candidats va être progressivement étendue dans tous les domaines et sera pratiquement totale dans certains, la démographie par exemple. La priorité dans ce domaine demeurera la mise en place d'un système efficace pour la mise en œuvre des dispositions du Traité d'Amsterdam sur la libre circulation des personnes, grâce en particulier à une collecte mensuelle améliorée et plus vaste de données sur les migrations et l'asile. Le problème de la qualité des données sur les migrations va être abordé. Il sera également prêté attention aux pays méditerranéens dans le cadre du programme MEDSTAT.</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p><u>Statistiques et projections démographiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte et diffusion continues de données; ◆ Poursuite des travaux de documentation en ligne des bases de données, y compris des données régionales des pays candidats d'Europe centrale. <p>Travaux dépendant d'un financement par d'autres DG de la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Travaux de méthodologie sur les projections démographiques, concernant en particulier la mortalité, la fécondité et les migrations régionales. <p><u>Programme communautaire de recensements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite des activités de recensement dans les États membres et mise en place du système de transfert du programme de tableaux communautaire vers Eurostat. ◆ Lancement de la collecte de données proprement dite à partir des recensements nationaux. <p><u>Statistiques des migrations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement d'un cadre juridique pour la collecte et la diffusion des statistiques sur les migrations et l'asile. ◆ Création et gestion de bases de données et documentation sur les migrations et l'asile. ◆ Réponses à des questions et demandes de données. ◆ Coordination avec les organisations internationales. ◆ Collecte mensuelle de données du CIREFI (Centre d'information, de réflexion et d'échange en matière de

EP	Rubrique	Texte
		<p>franchissement des frontières et d'immigration) sur les migrations clandestines.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Participation au programme MED-MIGR. <p>Travaux dépendant d'un financement par d'autres DG de la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte annuelle de données sur les migrations auprès des pays de la région de la CEE. ◆ Préparation du volume des statistiques de 2002 sur les migrations et d'autres recueils de données. ◆ Collecte mensuelle de données sur l'asile du CIREA (Centre d'information, de réflexion et d'échange sur l'asile). Établissement de rapports mensuels, trimestriels et annuels. ◆ Organisation à Luxembourg de réunions annuelles auxquelles participent des experts de la statistique du CIREA et du CIREFI. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ S'agissant des statistiques démographiques, la principale priorité consiste à offrir un système de suivi efficace et en temps voulu de l'application des dispositions du Traité d'Amsterdam sur la sécurité et la liberté de circulation des personnes (transfert des questions de migration et d'asile du troisième au premier pilier) en améliorant et développant la collecte mensuelle de données. ◆ Mise à jour de la publication intitulée <i>Definition and methods of collection of demographic statistics</i>. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p><u>Statistiques et projections démographiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Introduction de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour le calcul des indicateurs démographiques. ◆ Début des préparatifs en prévision de la prochaine grande révision de l'ensemble des projections démographiques harmonisées d'Eurostat. ◆ Préparation de projections démographiques sur le long terme pour les pays candidats d'Europe centrale. <p><u>Programme communautaire de recensements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Documentation des systèmes de recensement nationaux.

EP	Rubrique	Texte
		<p><u>Statistiques des migrations</u></p> <p>Travaux dépendant d'un financement par d'autres DG de la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en œuvre de la collecte mensuelle de données sur l'immigration légale. ◆ Établissement de rapports mensuels, trimestriels et annuels.
4.1	Activités de l'OIT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Un document technique exposant les méthodes utilisées pour établir les estimations et projections de la population économiquement active de 1950 à 2010 a été préparé. Les travaux sont en cours en vue d'actualiser ces estimations et projections et d'incorporer ce travail dans un projet plus vaste sur les estimations mondiales et régionales de l'emploi et du chômage et les indicateurs clefs du marché du travail (voir l'élément de programme 4.4).</p> <p><u>Collecte de données:</u></p> <p>Travaux concernant la base de données sur les migrations internationales, réalisés par le Service des migrations du BIT en étroite coopération avec d'autres organisations internationales et régionales.</p>
4.1	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Collecte et diffusion systématique de données démographiques et de données sur les migrations: base de données en ligne comprenant des données démographiques par pays.</p> <p><u>Activités nouvelles</u></p> <p>En 2002, le Comité européen sur la population a réalisé, avec le concours de consultants, des travaux de recherche portant sur huit questions qui correspondaient à quatre domaines; il a déterminé les sources de données disponibles, défini des objectifs et procédé à la collecte et au traitement des données:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La population économiquement active en Europe: perspectives et politiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment concilier le travail et la famille ▪ Les politiques en matière de retraite ◆ La très faible fécondité: les schémas et leurs conséquences <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différences régionales en Europe ▪ Le contexte familial vs extra familial

EP	Rubrique	Texte
		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le vieillissement actif en Europe <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le profil sociodémographique des futures personnes âgées ▪ Les caractéristiques des activités des personnes âgées ◆ Le comportement des jeunes européens en matière de contraception <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comportement sexuel et comportement procréateur ▪ Comportement à l'égard de la planification familiale ◆ Le même programme pour 2003 porte sur les thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ La population économiquement active en Europe ▪ Santé de la procréation ▪ Évolutions en matière de constitution de la famille en Europe ◆ Exclusion sociale
4.1	Activités de la Division de la population de l'ONU	<p><u>Analyses et études:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Informations et analyses sur les tendances et les politiques en matière de population. ◆ Estimations et projections démographiques pour tous les pays et toutes les régions géographiques, pour les zones urbaines et rurales et pour les grandes villes. ◆ Travaux d'analyse dans les domaines de la fécondité, du recours à la contraception, de la mortalité, y compris par le VIH/sida, des migrations internes et internationales, de la croissance démographique ainsi que des liens entre population, ressources, environnement et développement, notamment des points de vue social et économique. ◆ Travaux de recherche sur la population, l'éducation et le développement. ◆ Examen et évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. <p><u>Services consultatifs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fourniture aux États membres d'un appui technique dans le domaine de la population et création de centres de recherche sur la population dans les pays en développement.

EP	Rubrique	Texte
4.1	Activités du CEI-STAT	<p data-bbox="627 288 1102 322"><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul data-bbox="627 353 1437 622" style="list-style-type: none"><li data-bbox="627 353 1437 456">◆ Collecte, rassemblement et publication de statistiques démographiques conformément à la liste d'indicateurs convenus avec les services nationaux de statistique.<li data-bbox="627 479 1437 622">◆ Préparation et publication d'analyses sur la situation démographique dans les pays de la CEI (2002-2004) et publication du dernier numéro de «Population and living conditions in CIS countries» (2002). <p data-bbox="627 667 1469 734"><u>Échange de données d'expérience avec les services nationaux de statistique des pays de la CEI:</u></p> <ul data-bbox="627 766 1461 869" style="list-style-type: none"><li data-bbox="627 766 1461 869">◆ Organisation d'un séminaire pour la mise à jour des statistiques démographiques actuelles à l'aide des résultats des nouveaux recensements de la population (2002).

EP 4.2a

4.2a	Intitulé	Recensements de la population et des habitations
4.2a	But	Faire en sorte que les recensements soient exécutés dans le respect des règles et normes internationales en matière d'efficacité et de productivité tout en répondant aux besoins de chacun des pays.
4.2a	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les questions épineuses (appartenance ethnique, familles et évaluation quantitative du travail non rémunéré au sein du ménage, par exemple).
4.2a	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparer des séries de recommandations internationales à appliquer sur le plan régional pour de nouveaux cycles de recensements, qui soient adaptées à la situation et aux besoins des pays de la région de la CEE (les travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'une nouvelle série de recommandations communes CEE/Eurostat pour les recensements de 2010 ne devraient commencer qu'aux environs de 2004). <p>Pour la CEE et Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Favoriser un échange de données d'expérience entre les services nationaux et internationaux de statistique au sujet des questions cruciales qui sont apparues au cours des recensements de 2000. ◆ Offrir des services consultatifs et une assistance technique aux services nationaux de statistique de la région de la CEE, et en particulier des nouveaux États indépendants, en ce qui concerne l'utilisation des caractéristiques, définitions, classifications et tableaux qui ont fait l'objet de recommandations internationales pour les recensements de l'an 2000, ainsi que les méthodes et modes de recensement, les bases de données et les moyens mis au point pour les recensements de la population et des habitations de l'an 2000. <p>Pour Eurostat, la Division de statistique de l'ONU, l'OIT et le CEI-STAT:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer et publier des directives et des ouvrages méthodologiques sur les recensements. <p>Pour les pays:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Procéder entre eux à un échange d'informations sur les meilleures méthodes et pratiques de recensement, sur l'utilisation de méthodes non traditionnelles et sur les questions qui sont en train d'évoluer ou les questions épineuses (appartenance ethnique, familles et évaluation quantitative du travail non rémunéré au sein du ménage, par exemple).

4.2a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication du manuel sur les recensements de la population et des habitations qui servira de guide pour les caractéristiques économiques, 2002 (OIT/Division de statistique de l'ONU). ◆ Manuel de formation à l'enregistrement des faits d'état civil et à l'établissement des statistiques de l'état civil (Division de statistique de l'ONU, 2002). ◆ Manuel sur la collecte des données relatives à la fécondité et la mortalité (Division de statistique de l'ONU, 2002). ◆ Rapport technique sur les caractéristiques économiques à relever dans les recensements de la population.
4.2a	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plusieurs pays n'ont pas été en mesure de procéder aux recensements pour des raisons financières ou techniques. ◆ Le passage du recensement selon le mode traditionnel à un recensement sur la base de registres, qui est déjà réalisé ou en cours dans de nombreux pays de la région, aura des répercussions importantes dans des domaines tels que les migrations internationales ou les statistiques sur des groupes de population particuliers.
4.2a	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après). ◆ Approuver également les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE» ci-après).
4.2a	Rapporteur	CEE
4.2a	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations (mai 2003, Ohrid, ex-République yougoslave de Macédoine). Points à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Enseignements tirés de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 (concepts, collecte et traitement des données, produits);</i> ▪ <i>Planification de la prochaine série de recensements;</i> ▪ <i>Procédures à suivre pour produire un ensemble à jour de «Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2010».</i> ◆ Eurostat: voir EP 4.1 – Statistiques démographiques. ◆ Réunion commune Division de statistique/Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

		<p>de l'ONU: Atelier sur les statistiques concernant les incapacités pour la sous-région du Pacifique Sud – Troisième trimestre de 2002.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur la diffusion des données de recensement dans les pays de l'ANASE – Deuxième trimestre de 2002. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur l'évaluation et la diffusion des résultats des recensements dans les pays de la SADC – Deuxième trimestre de 2002. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur l'exécution d'enquêtes par sondage auprès des ménages dans les pays de la SADC – Deuxième trimestre de 2002. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur la gestion des recensements dans les pays de la CESA0 – 2003. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur la conception du questionnaire de recensement dans les pays de la CESA0 – Deuxième trimestre de 2002. ◆ Division de statistique de l'ONU: Atelier sur l'utilisation des technologies de l'information pour les recensements de la population et des habitations dans les pays de la CESA0 – Deuxième trimestre de 2002.
4.2a	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ En 2001-2002, le secrétariat de la CEE et Eurostat, avec la collaboration d'un petit nombre de pays, vont en communiquant par courrier électronique et téléconférence planifier et préparer (organisation, sollicitation de communications, choix du lieu de la réunion, questions d'ordre pratique, etc.) la réunion de travail commune CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations qui aura lieu en mai 2003. ◆ En mai 2003, réunion de travail (conjointement avec Eurostat) sur les recensements de la population et des habitations, qui aura lieu à Ohrid (ex-République yougoslave de Macédoine) et examinera les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> i) enseignements tirés de la série de recensements de la population et des habitations de l'an 2000 (concepts, collecte et traitement des données, produits); ii) planification de la prochaine série de recensements; iii) procédures à suivre pour produire un ensemble à jour de «Recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2010». <p>Ressources du secrétariat: importantes</p>

4.2a	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE (Division des analyses économiques)	Voir la description des travaux du Groupe dans les éléments de programme 4.1 et 4.2 b) Sous «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», qui a un lien avec les statistiques différenciées en fonction du sexe.
4.2a	Activités de l'OCDE	Néant.
4.2a	Activités d'Eurostat	NB: Les informations concernant cet élément de programme apparaissent dans l'élément de programme 4.1.
4.2a	Activités de l'OIT	L'OIT est en train de préparer, en coopération avec la Division de statistique de l'ONU, un manuel sur les recensements de la population et des habitations, qui servira de guide pour les caractéristiques économiques et sera publié en 2002.
4.2a	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p>Travaux de méthodologie en cours:</p> <p>Les ouvrages de méthodologie publiés au cours des deux dernières années par le Secrétariat de l'ONU pour aider les pays à améliorer leurs recensements de la population et des habitations et leurs statistiques de l'état civil sont indiqués ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>Handbook on Census Management for Population and Housing Censuses, Revision 1</i>; Études statistiques, série F, n° 83/Rev.1; numéro de vente 00.XVII.15/Rev.1. ◆ <i>Handbook on Geographic Information Systems and Digital Mapping</i>; Études statistiques, série F, n° 79; numéro de vente 00.XVII.12. ◆ <i>Handbook on Population and Housing Census Editing</i>; Études statistiques, série F, n° 82; numéro de vente 00.XVII.9. <p>Ces publications sont en cours de traduction dans les cinq autres langues officielles de l'ONU.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, deuxième révision</i>; Études statistiques, série M, n° 19/Rev.2; numéro de vente 01.XVII.10. <p>Deux manuels et un rapport technique sont en préparation:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>Training Handbook on Civil Registration and Vital Statistics</i>, dont la version préliminaire est terminée et qui devrait être publié vers le début de 2002. ◆ <i>Handbook on Collection of Data on Fertility and Mortality</i>, dont la version préliminaire devrait être terminée en 2002. ◆ <i>Technical Report on the Collection of Economic Characteristics in Population Censuses</i> dont la version préliminaire sera terminée en 2002.

		<p><u>Symposium de la Division de statistique de l'ONU sur les recensements de la population et des habitations</u></p> <p>Les actes du «Symposium on Global Review of 2000 Round of Population and Housing Censuses: Mid-Decade Assessment and Future Prospects» organisé par la Division de statistique de l'ONU (New York, 7 au 10 août 2001) peuvent être obtenus à l'adresse suivante: http://esa.un.org/unsd/demog/default.asp.</p>
4.2a	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Observation et supervision du recensement réalisé en 2002 dans l'ex-République yougoslave de Macédoine.</p>
4.2a	Activités de PARIS21	<p>L'Équipe Recensement de PARIS21 organise des ateliers qui ont spécifiquement pour but de faire prendre conscience que les données de recensement constituent la pierre angulaire d'un bon système de statistique. Elle réaffirme l'intérêt et le rôle des données de recensement dans les statistiques établies au niveau communautaire. Elle cherche également à mettre au point des méthodes plus efficaces et rentables qui réduiront le coût de la prochaine série de recensements.</p>
4.2a	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Étude et assimilation de l'expérience acquise par les services de statistique des pays de la CEI dans la préparation et l'exécution des recensements de la population; publication d'indicateurs clefs établis à partir des nouveaux recensements de la population dans les pays de la CEI (2002-2004). <p><u>Échange de données d'expérience avec les services nationaux de statistique des pays de la CEI:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Organisation d'un séminaire chargé d'étudier les pratiques suivies pour l'exécution des recensements de la population. Les résultats de cette étude seront communiqués à la Commission de statistique de l'ONU (2003).

4.2b	Intitulé	Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier (NOTE: Pour les statistiques concernant les incapacités, voir l'EP 4.9, Statistiques de la santé).
4.2b	But	Assurer une collecte de données complètes et comparables sur les groupes de population présentant un intérêt particulier.
4.2b	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Une meilleure coordination des travaux de recherche sur les personnes âgées, les minorités, les enfants, les réfugiés, les sans-abri, etc. ◆ L'association de la collecte de données sur ces groupes et de celle réalisée dans le cadre des enquêtes actuelles (par exemple, le module ad hoc concernant l'emploi des personnes handicapées, qui fait partie de l'enquête de 2002 sur les forces de travail et dont il est question dans l'EP 4.9, Statistiques de la santé).
4.2b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation de recommandations pour une série de rapports, comparables au niveau international, sur des groupes de population présentant un intérêt particulier. ◆ Conclusion d'accords avec des partenaires nationaux et régionaux concernant les priorités en matière de collecte de données et les travaux de recherche correspondants sur le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier (Groupe des activités relatives à la population de la CEE, OIT). ◆ <i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i> (Groupe des activités relatives à la population de la CEE).
4.2b	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plusieurs enquêtes sur le travail des enfants en 2002-2004. ◆ Documents techniques en rapport avec l'<i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i> et concernant: <ul style="list-style-type: none"> ▪ De nouvelles données d'enquête. ▪ Des échantillons de données de microrecensements. ▪ Des indicateurs contextuels au niveau le plus général. ◆ Mise à l'essai du questionnaire type de l'<i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i>.
4.2b	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.

4.2a	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE» ci-après).
4.2b	Rapporteur	CEE (Groupe des activités relatives à la population)
4.2b	Réunions	<p><u>Réunions organisées par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Deuxième réunion du groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée aux stratégies projetées de collecte des données (automne 2002). ◆ Sixième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2002). ◆ Septième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (printemps 2003). ◆ Troisième réunion du Groupe de travail informel chargé du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations» (automne 2003). ◆ Huitième réunion du Conseil du programme «Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (automne 2003).
4.2b	Activités de la Conférence	Néant.
4.2b	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE (Division des analyses économiques)	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préservation de la collection d'échantillons provenant de la série de recensements de 1990 (coordination avec les distributeurs de données au sujet de la diffusion des ensembles de données et fourniture d'un appui aux utilisateurs finals; passage de la version bêta à la version de prédiffusion et enfin à la version finale; efforts pour mieux faire connaître et développer l'utilisation des ensembles de données). ◆ Constitution d'une collection d'échantillons provenant de la série de recensements de l'an 2000 (étude de la comparabilité des données; modification de la stratégie actuelle de sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations; tirage des éléments constituant les échantillons).

		<p>◆ Encouragement à la réalisation de travaux de recherche comparée sur la situation des personnes âgées dans différents pays.</p> <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <p><u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Préparation de documents techniques consacrés à la collecte et à l'uniformisation: i) de nouvelles données d'enquête; ii) d'échantillons de microdonnées provenant de la série de recensements de l'an 2000; et iii) d'indicateurs contextuels au niveau le plus général.</p> <p><u>Activités nouvelles à entreprendre:</u></p> <p><u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations:</u> Pour le programme d'enquêtes: réalisation d'enquêtes pilotes afin de vérifier la validité du projet de questionnaire type dans trois pays; préparation du questionnaire définitif; mise au point d'une liste de codes; réalisation d'enquêtes dans les pays participants. Pour le programme de recensements: modification de la stratégie actuelle de sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations de l'an 2000; préparation d'une étude de comparabilité des recensements; sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements. Pour l'analyse contextuelle: inventaire des bases de données nationales et internationales utilisables; élaboration d'un cadre théorique pour les données et l'analyse contextuelles.</p>
4.2b	Activités de l'OCDE	Néant.
4.2b	Activités d'Eurostat	Néant.
4.2b	Activités de l'OIT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Une assistance technique (financement par des pays donateurs) comprenant des activités de formation/ateliers, des services consultatifs, une aide matérielle, etc., sera accordée de manière continue à tous les pays qui entreprendront des enquêtes sur le travail des enfants dans le but de: i) recueillir des données statistiques quantitatives et qualitatives exhaustives sur les enfants qui travaillent au moyen d'enquêtes par sondage auprès des ménages et d'autres types d'enquêtes utilisées pour planifier et mettre en œuvre des politiques et des programmes d'action nationaux de lutte contre le travail des enfants; et ii) développer les moyens dont disposent les services nationaux de statistique et les ministères du travail pour créer des bases de données, effectuer des enquêtes et exploiter les données actualisées afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des politiques et des programmes d'action mis en œuvre, et de mesurer ainsi les progrès accomplis dans la lutte contre le travail des enfants.</p>

		<p><u>Collecte de données:</u></p> <p>Des enquêtes sur le travail des enfants ont été réalisées à l'échelle nationale dans plus de 30 pays. Ce type d'enquête va se poursuivre et des douzaines d'enquêtes nationales sur le travail des enfants sont en préparation pour 2002-2004. L'OIT a également entrepris très activement, en collaboration avec la Banque mondiale et l'UNICEF, d'harmoniser les données sur le travail des enfants et les instruments d'enquête.</p>
4.2b	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Voir «Activités du Conseil de l'Europe» dans l'élément de programme 4.1.</p>

4.3	Intitulé	Statistiques des établissements humains et du logement
4.3	But	Faire en sorte que les statistiques du logement satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales.
4.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La prise en compte des aspects sociaux du logement, et en particulier de l'exclusion sociale. ◆ Cet élément de programme a une priorité moindre; à Eurostat par exemple, les travaux à réaliser dépendent intégralement des sources de données existantes, à savoir le Panel communautaire de ménages (PCM), les enquêtes sur la population et le logement et les enquêtes sur le budget des ménages.
4.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse des données réunies par la CEE pour son Bulletin de statistiques du logement et de la construction. ◆ Poursuite des travaux exposés plus haut. Il convient de noter que la CEE et Eurostat figurent parmi les rares organismes internationaux exerçant une activité dans ce domaine.
4.3	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation des <i>Statistiques sur les revenus et les conditions de vie de l'Union européenne (EU-SILC)</i>. ◆ Révision du Bulletin de statistiques du logement et de la construction de la CEE.
4.3	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.
4.3	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Prendre acte des activités que doivent entreprendre d'autres divisions et les organes subsidiaires principaux de la CEE, et les approuver.
4.3	Rapporteur	Eurostat (en coopération avec Habitat).
4.3	Réunions	Néant.
4.3	Activités de la Conférence	Néant.

4.3	Activités du Comité des établissements humains de la CEE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Examiner les données figurant dans le «<i>Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord</i>» en rassemblant pour ce faire les utilisateurs finals et les fournisseurs des données du Bulletin, et développer et améliorer les statistiques internationales sur les établissements humains.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <p>Le Comité des établissements humains a envoyé aux délégations un questionnaire dans lequel il leur était demandé d'indiquer les données publiées considérées comme nécessaires aux fins de la politique du logement et qui n'apparaissent pas dans le Bulletin.</p> <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Le Comité des établissements humains a invité le secrétariat et le Bureau à étudier la possibilité de constituer une base de données de la CEE sur la politique du logement à l'aide des informations communiquées par les autorités nationales responsables du logement et de l'administration des biens fonciers.</p> <p><u>Collecte de données:</u></p> <p>Le questionnaire semestriel sur les établissements humains est utilisé pour la collecte des données nécessaires à la préparation du <i>Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord</i>, qui fournit des données et informations statistiques pour l'analyse et le suivi de l'application de la politique du logement dans la région de la CEE.</p> <p><u>Base de données sur le logement:</u></p> <p>La Division de l'environnement et de l'habitat a constitué et gère une base de données sur le logement, qui comprend en particulier des données sur le logement et la construction. Les données, réunies pour le Bulletin de statistiques du logement et de la construction de la CEE et par le biais de monographies nationales, proviennent d'un certain nombre de sources nationales et internationales. Leur origine est clairement indiquée pour chaque entrée. La base de données qui a été installée sur l'Intranet de la CEE peut également être consultée sur l'Internet à l'adresse suivante: http://w3.unece.org/environnement/humansettlements.asp>. Les données figurant dans la base de données Intranet sont reproduites chaque nuit sur l'Internet de sorte que les informations sont à jour d'après le calendrier de saisie des données.</p>
4.3	Activités de l'OCDE	Néant.

4.3	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global:</u></p> <p>Pendant les cinq années de 2003 à 2007, la Commission va:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer une stratégie cohérente qui garantira l'existence d'une série complète d'indicateurs portant sur l'ensemble du domaine social; ◆ Fournir régulièrement des informations sur les conditions de vie des citoyens en utilisant de nouveaux indicateurs. <p>En 2002, elle va créer un nouvel instrument statistique destiné à fournir une gamme complète d'informations sur les conditions de vie des citoyens européens et à évaluer quantitativement l'exclusion sociale. Ce nouvel instrument, les statistiques sur les revenus et les conditions de vie de l'Union européenne, sera établi à partir d'un large éventail de sources et bénéficiera de l'expérience acquise au cours des années 90 lors des vagues successives du Panel communautaire de ménages (PCM).</p> <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les données sur le logement provenant des recensements de la population et des habitations de 2001 vont être traitées, analysées et incorporées dans la base de données de référence (NewCronos). ◆ La base de données sera par ailleurs actualisée avec les données provenant des nouvelles vagues du PCM.
4.3	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p><u>Collecte de données:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Base de données statistiques sur le logement et les établissements humains (DATAHOUSE). ◆ <i>Compendium of Human Settlement Statistics</i> publié en avril 2001; publication des Nations Unies: ST/ESA/STAT/SER.N16; numéro de vente: E.01.XVII.5.
4.3	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration des principales statistiques concernant le marché du logement et les conditions de vie de la population à partir des résultats des nouveaux recensements de la population dans les pays de la CEI (2002-2003); ◆ Collecte et mise en forme de données sur le logement dans les pays de la CEI (2002-2004); ◆ Il est prévu d'établir des rapports d'information sur la formation du marché du logement et la situation du logement dans les zones urbaines des pays de la CEI (2002-2004).

4.4	Intitulé	Statistiques du travail
4.4	But	Faire en sorte que les statistiques du travail soient appropriées pour décrire la situation du marché du travail et mettre en lumière les facteurs sous-jacents de façon à permettre aux pouvoirs publics de disposer des informations dont ils ont besoin pour intervenir en vue d'améliorer la situation et d'harmoniser les politiques et programmes socioéconomiques, tout en se conformant aux règles et normes internationales.
4.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'élaboration de statistiques sur la dynamique des marchés du travail. ◆ La nécessité de réviser la CITP-88. ◆ La mise en concordance des statistiques du travail provenant de sources différentes. ◆ Les statistiques du travail des enfants. ◆ La qualité de l'emploi. ◆ Le temps de travail. ◆ La demande de main-d'œuvre.
4.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point d'un système de comptabilité du travail qui pourrait servir de lien avec le SCN (voir l'élément de programme 3.1). ◆ Élaboration de statistiques permettant de mesurer les qualifications des travailleurs. ◆ Établissement d'un plan de travail coordonné pour la collecte de statistiques du travail par Eurostat, l'OIT et l'OCDE. ◆ Coopération et coordination entre les organisations internationales qui s'emploient à mettre au point des instruments statistiques internationaux ou à les améliorer ainsi qu'à fournir une coopération technique et une formation. ◆ Publication d'analyses méthodologiques sur les gains, les coûts de main-d'œuvre et le prix de la main-d'œuvre ainsi que sur les statistiques de l'emploi et du chômage.
4.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, 2003. ◆ Restructuration du Groupe de Paris. ◆ Collecte de données sur les emplois vacants (Union européenne).

4.4	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'OIT ne dispose pas des ressources nécessaires pour procéder à la révision de la CITP-88. ◆ Il faut œuvrer à l'harmonisation de la mesure des revenus.
4.4	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.4	Rapporteur	OIT
4.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi, Genève, 27-29 mai 2002. Points inscrits à l'ordre du jour provisoire: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Cadre conceptuel pour la mesure des formes d'emploi;</i> ▪ <i>Mesure du temps de travail et de la productivité du travail;</i> ▪ <i>Mesure des écarts de revenu et de rémunération;</i> ▪ <i>Mesure de la formation permanente;</i> ▪ <i>Comparaison de différentes sources: registres, enquêtes auprès des ménages et enquêtes auprès des entreprises;</i> ▪ <i>Mise au point d'indicateurs.</i> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi, 17 et 18 septembre 2002 (deux réunions par an, en janvier et septembre). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques des salaires et des coûts de main-d'œuvre, 27 et 28 novembre 2002 (deux réunions par an, en avril et en novembre). ◆ OCDE: Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage (juin 2002, réunion au printemps de chaque année). ◆ Groupe de Paris: réunion au printemps 2002 (à confirmer). ◆ OIT: dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail, prévue à titre provisoire pour l'automne 2003.
4.4	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Séminaire sur la mesure de la qualité de l'emploi (Genève, 27-29 mai 2002, organisé conjointement avec Eurostat et l'OIT), qui examinera les sujets suivants: i) cadre conceptuel pour la mesure des formes d'emploi; ii) mesure du temps de travail et de la productivité du travail; iii) mesure des écarts de revenu et de rémunération;

		<p>iv) mesure de la formation permanente; v) comparaison de différentes sources: registres, enquêtes auprès des ménages et enquêtes auprès des entreprises; vi) mise au point d'indicateurs.</p> <p>Ressources du secrétariat: minimales</p>
4.4	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Calcul d'un taux de chômage standardisé pour l'Islande et la Slovaquie. ◆ Évaluation sur le plan qualitatif du nombre annuel d'heures de travail. Méthodes de production d'estimations courantes de la dynamique du travail. Élaboration de statistiques sur l'offre potentielle de main-d'oeuvre, les travailleurs âgés et les ressources humaines hautement qualifiées sur le marché du travail. Mesure des qualifications. Détermination et compilation des caractéristiques institutionnelles ou réglementaires qui influent sur les marchés du travail. Étude et mise au point d'indices du prix de la main-d'oeuvre. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Améliorer la collecte et la diffusion d'informations méthodologiques sur le calcul des taux de chômage standardisés. ◆ Publier une analyse méthodologique des gains, des coûts de main-d'oeuvre et des prix de la main-d'oeuvre ainsi qu'une analyse méthodologique des statistiques de l'emploi et du chômage. Ces publications ont pour but d'apporter des informations méthodologiques sur les indicateurs à court terme afin que les analystes les utilisent à bon escient dans un contexte international. Ces informations permettront également aux utilisateurs d'apprécier avec plus d'exactitude la qualité et la comparabilité des données compte tenu des directives et recommandations internationales. ◆ Rationaliser la collecte et améliorer la diffusion des informations méthodologiques concernant le calcul des statistiques de la population active. ◆ Pour ce qui concerne le nombre annuel d'heures de travail, préparer un document qui décrive l'évaluation sur le plan qualitatif et s'accompagne de recommandations en vue d'améliorer cette dimension qualitative. S'agissant de la dynamique du travail, réaliser une analyse comparative des flux bruts, à soumettre au Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir des rapports présentant: a) une classification, par catégorie, des sources d'offre potentielle de main-d'œuvre et des freins à une (plus forte) participation, ainsi que b) une définition et classification par catégorie des ressources humaines hautement qualifiées sur le marché du travail. Rédiger une communication sur divers moyens de mesurer les qualifications dans les enquêtes auprès des ménages, à soumettre au Groupe de travail sur les statistiques de l'emploi et du chômage. ◆ Réunir des données sur les ressources humaines hautement qualifiées présentes sur le marché du travail et analyser ces données. <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Procéder, avec Eurostat, à un examen du traitement actuel des forces armées, de la population étudiante, et des ménages institutionnels dans les enquêtes sur la population active en accordant une place particulière au calcul des taux de chômage standardisés. ◆ Procéder à un examen de la collecte et de la diffusion de statistiques sur l'emploi établies à partir de diverses sources (enquêtes auprès des ménages et des entreprises, et comptes nationaux). ◆ Élargir à des secteurs autres que l'industrie manufacturière, la couverture des statistiques sur courte période des gains horaires. ◆ Procéder régulièrement au relevé des indices à court terme du coût/prix de la main-d'œuvre dans l'industrie manufacturière et dans d'autres secteurs. ◆ Améliorer l'utilité du choix des statistiques annuelles de la population active qui ont été réunies et diffusées. ◆ Développer les possibilités d'accéder indirectement aux microdonnées provenant des enquêtes sur la population active dans les pays n'appartenant pas à l'Union européenne.
4.4	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectifs globaux</u></p> <p><u>En 2003-2007:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation d'une enquête continue sur les forces de travail (EFT) qui fournira des résultats trimestriels pour tous les États membres. ◆ Harmonisation d'une partie des questionnaires. ◆ Collecte/analyse des résultats de l'enquête de 2002 sur la structure des gains.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en route de l'enquête de 2004 sur le coût de la main-d'œuvre (NACE-sections M-N-O). ◆ Application intégrale du règlement du Conseil relatif à l'indice du coût de la main-d'œuvre. ◆ Mise en route de l'enquête de 2006 sur la structure des gains. ◆ Conception d'un système cible pour les statistiques européennes sur le coût de la main-d'œuvre. ◆ Application du règlement du Conseil relatif à l'enquête sur les emplois vacants qui doit être adopté en 2002. <p><u>En 2002</u>, en ce qui concerne l'emploi, l'enquête de l'Union européenne sur les forces de travail conservera une importance primordiale pour mesurer le succès de la Stratégie européenne de l'emploi, et elle se trouvera renforcée par la révision d'un certain nombre de variables, relevant de domaines tels que le sous-emploi et le télétravail. Une nouvelle enquête trimestrielle sur les emplois vacants va être préparée et des indicateurs seront élaborés concernant la productivité de la main-d'œuvre, la qualité des emplois et l'emploi de travailleurs «non-nationaux». Les sources d'information existantes (sources administratives, registres, etc.) seront utilisées dans la mesure du possible pour la mise au point de nouveaux outils.</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Détermination des spécifications du module ad hoc de l'EFT de 2004 (projet de règlement à présenter au CPS en mars 2003 selon la procédure comitologique). ◆ Élaboration d'indicateurs de la «productivité de la main-d'œuvre» (en liaison avec les comptes économiques) ainsi que de «la qualité des emplois» et de «l'emploi de travailleurs non-nationaux». ◆ Présentation au CPS (pour avis) d'une réflexion sur l'indice du prix de la main-d'œuvre et son évolution future dans un système mieux intégré de statistiques communautaires sur les gains et les coûts de la main-d'œuvre. ◆ Matrices de comptabilité nationale: présentation des premiers résultats et évaluation de l'expérience acquise par les LEG. <p><u>Gestion des données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diffusion des données trimestrielles détaillées sur la main-d'œuvre par le biais de NewCronos dans un délai de 100 jours (y compris le volume de travail).
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise à jour régulière des indicateurs structurels de la main-d'œuvre (croissance de l'emploi, taux de l'emploi et du chômage, échec scolaire, participation à la formation, ménages sans emploi, productivité de la main-d'œuvre, imposition de la main-d'œuvre). ◆ Collecte, traitement et diffusion des résultats de l'enquête de 2000 sur le coût de la main-d'œuvre (qui doivent être communiqués par les instituts nationaux de statistique avant juillet 2002 conformément au règlement n° 530/1999 du Conseil et au règlement n° 1726/1999 de la Commission) et établissement du rapport sur la qualité correspondant (en application du règlement n° 452/2000 de la Commission). ◆ Collecte, traitement et diffusion des résultats de l'enquête sur les forces de travail dans le mois qui suit l'achèvement des délais fixés par le règlement n° 577/98, pour leur communication par les instituts nationaux de statistique. ◆ Collecte, traitement et diffusion des résultats du module ad hoc sur l'organisation et la durée du travail de l'enquête de 2001 sur les forces de travail (en avril 2002 au plus tard). ◆ Collecte, traitement et diffusion des données annuelles ci-après fournies par les instituts nationaux de statistique sur la base d'un accord verbal: statistiques harmonisées sur les salaires, salaires minimums, gains nets et grèves. ◆ Fourniture de statistiques et d'analyses de la main-d'œuvre, qui serviront (en particulier) pour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Annuaire Eurostat, le Portrait économique de l'Union européenne, le recueil de statistiques sur les conditions sociales au format de poche. ▪ Les rapports de la Commission sur l'emploi et la situation sociale dans l'Union européenne. ▪ Le supplément économique hebdomadaire du <i>Monde</i> (indicateurs sociaux). <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Diffuser à dates fixes, au moyen de communiqués de presse:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ (Dans un délai de cinq semaines) les taux mensuels du chômage (qui se rapprochent de plus en plus de la définition de l'Union européenne adoptée en 2000, grâce à une adaptation des méthodes d'estimation en fonction des résultats trimestriels disponibles fournis par l'enquête sur les forces de travail);
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ (Dans un délai de 75 jours) les indices trimestriels du coût de la main-d'œuvre (sensiblement améliorés en application du Règlement relatif à l'indice du coût de la main-d'œuvre adopté par le Conseil en 2001); ◆ (Dans un délai de 75 jours) les principales estimations trimestrielles des forces de travail sur la base des comptes économiques trimestriels (SEC 95), des enquêtes sur les forces de travail et d'autres sources nationales. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Commencement de la collecte de données sur les emplois vacants (en prévision de la collecte des données requises en application d'un règlement à partir de 2003). <p>Travaux dépendant d'un financement d'autres DG de la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation/mise en œuvre du module ad hoc sur la formation tout au long de la vie de l'enquête de 2003 sur les forces de travail. ◆ Préparation/mise en œuvre d'une enquête trimestrielle sur les emplois vacants. <p><u>Législation nouvelle projetée en 2002:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil sur l'indice du coût de la main-d'œuvre. ◆ Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil introduisant une limite de temps pour la mise en œuvre d'une enquête continue sur les forces de travail et modifiant le règlement (CE) n° 577/98 du Conseil. ◆ Règlement (CE) de la Commission portant application du règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil relatif à l'indice du coût de la main-d'œuvre. ◆ Règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil concernant l'enquête sur les emplois vacants. ◆ Règlement (CE) de la Commission sur le sous-emploi en volume horaire et les réserves de main-d'œuvre. ◆ Règlement (CE) de la Commission modifiant la liste de variables de l'enquête sur les forces de travail (en particulier, l'identification de variables structurelles et non structurelles – incorporation complète des variables nécessaires pour mesurer le sous-emploi en volume horaire et les réserves de main-d'œuvre – information sur le télétravail – régions à spécifier au niveau NUTS 3 au lieu de NUTS 2).
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Règlement (CE) de la Commission relatif au module ad hoc sur la formation tout au long de la vie de l'enquête de 2003 sur les forces de travail. ◆ Règlement (CE) de la Commission relatif au programme de modules ad hoc de l'enquête sur les forces de travail pour 2004-2006.
4.4	Activités de l'OIT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite des activités dans le domaine des statistiques du secteur non structuré, s'agissant en particulier des méthodes utilisées par les États membres pour la collecte de données, actualisation de la base de données correspondante et établissement d'un manuel de l'OIT relatif aux enquêtes sur le secteur non structuré. ◆ Poursuite de l'élaboration de directives internationales sur la comparaison et la mise en concordance des données de l'emploi et du chômage provenant de sources différentes. ◆ Les principaux travaux de méthodologie porteront sur les questions suivantes: a) ventilation par sexe des statistiques du travail; b) situations d'emploi inadéquates; c) statistiques de la dynamique du marché du travail; d) durée du travail et productivité; e) mise à jour de la base de données sur l'emploi par sexe et par groupes professionnels détaillés (SEGREGAT); les données pour les recensements de 2000 seront ajoutées et la couverture par pays, s'agissant en particulier des pays en développement, sera améliorée; f) mesure de la qualité de l'emploi et établissement d'une série d'indicateurs du travail décent. Ces indicateurs porteront sur les quatre grands domaines d'activité de l'OIT: l'emploi, le dialogue social, la protection sociale et la sécurité; enfin les principes et droits fondamentaux. Les descriptions méthodologiques des séries statistiques de la main-d'œuvre vont être actualisées aux fins de leur publication dans les Sources et Méthodes: statistiques du travail ainsi que sur le site Web LABORSTA. ◆ Poursuite des travaux en vue de préciser et d'affiner les 20 indicateurs clefs du marché du travail. ◆ Poursuite de la production d'estimations annuelles comparables de l'emploi et du chômage pour certains pays et de leur incorporation progressive dans un ensemble récemment mis au point d'estimations mondiales et régionales de l'emploi et du chômage.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de la révision de l'Annuaire des statistiques du travail afin qu'il devienne plus convivial et réponde mieux aux besoins des utilisateurs. Poursuite du développement de sa diffusion sur l'Internet en faisant le plus possible appel aux techniques modernes ainsi qu'aux moyens de diffusion disponibles. ◆ Poursuite de l'utilisation des méthodes mises au point par STAT pour étudier le travail des enfants, afin d'aider de nouveaux pays à mener des enquêtes nationales sur le travail des enfants [projet de l'OIT: programme d'information et de contrôle statistique du travail des enfants (SIMPOC)]. ◆ Poursuite de la fourniture aux États membres, sur leur demande, d'une assistance technique dans les domaines qui relèvent de la compétence de l'Organisation. ◆ Les préparatifs de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail ont commencé et portent sur un certain nombre de points devant faire l'objet de nouvelles résolutions et de directives internationales.
4.4	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Division de statistique de l'ONU et l'OIT préparent ensemble un manuel concernant la collecte de données sur les caractéristiques économiques dans le cadre des recensements. ◆ La Division de statistique de l'ONU collabore également avec le PNUD et l'OIT en vue de la réalisation d'un projet sur les questions de parité entre les sexes et la mesure du travail rémunéré et non rémunéré. Dans le cadre de ce projet, des services consultatifs techniques ont été fournis aux pays en vue de la réalisation d'enquêtes nationales sur les budgets-temps.
4.4	Activités du Groupe de Paris sur les statistiques du travail et de la rémunération	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>À la suite de la décision prise à la réunion d'Orebrö, tenue en septembre 2000, une compilation des statistiques de flux bruts qui découlent des enquêtes nationales sur les forces de travail a été réalisée en 2000-2001. Un document de synthèse intitulé «Statistiques sur la dynamique du marché du travail», établi sur la base de ces statistiques et d'autres informations provenant des sessions antérieures du Groupe, a été présenté en avril 2001 au Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques de l'emploi et du chômage. Les participants à la réunion d'Orebrö avaient également projeté de procéder à un examen systématique des pratiques des pays pour mesurer la durée du travail. Ce projet, qui n'a pas avancé comme on aurait pu l'escompter, est actuellement suspendu.</p>

		<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Le Groupe de Paris est en cours de réorganisation. Une consultation entre les principaux partenaires a été organisée, mais elle n'a pas encore donné lieu à des conclusions. À ce stade, les sujets que le Groupe de Paris examinera à l'avenir n'ont pas encore été déterminés.</p>
4.4	Activités de la Banque mondiale	<p>La Banque mondiale fournit une assistance, en liaison avec le PNUD et le Department for international development (DFID) du Royaume-Uni, en vue de la préparation et de la réalisation d'une enquête nationale sur la population active en Bosnie-Herzégovine. Un dénombrement massif a été effectué afin d'obtenir un échantillon théorique de base qui a été utilisé pour l'étude sur la mesure des niveaux de vie et servira pour l'enquête sur le budget des ménages, l'enquête sur la population active et l'enquête par panel (à partir de l'étude sur la mesure des niveaux de vie) sur la pauvreté et le travail.</p>
4.4	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le CEI-STAT poursuivra ses travaux sur la collecte, l'analyse et la diffusion de données relatives à l'emploi, au chômage et aux salaires et traitements; ◆ En 2002-2004, il est prévu de réaliser chaque année des enquêtes (rapports) sur le marché du travail dans les pays de la CEI ainsi que sur le coût du travail et les salaires et traitements nominaux et réels; ◆ Le recueil statistique sur le marché du travail dans les pays de la CEI sera publié en 2002; ◆ Les consultations vont se poursuivre avec les pays de la CEI en vue d'améliorer l'enregistrement et l'analyse des données sur les salaires et traitements. <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Des directives concernant l'enregistrement du nombre de personnes occupées seront élaborées et communiquées aux pays de la CEI en 2002; ◆ En 2003-2004, les travaux vont commencer en vue de l'élaboration d'un cadre théorique pour les statistiques du travail dans le contexte de la réforme économique réalisée dans les pays de la CEI.

4.5	Intitulé	Statistiques sur l'éducation et la formation
4.5	But	Faire en sorte que les statistiques sur l'éducation et la formation satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique, et qu'elles soient conformes aux normes et règles internationales.
4.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nécessité de poursuivre les travaux en vue de mettre au point des indicateurs relatifs aux systèmes éducatifs, en particulier dans le but de résoudre les problèmes de définition et de comparabilité en suspens, de renforcer l'analyse comparative des systèmes éducatifs nationaux et d'encourager l'utilisation des indicateurs à des fins d'analyse. ◆ La définition d'indicateurs de l'«apprentissage». ◆ L'établissement de statistiques de l'éducation des adultes.
4.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre au point des indicateurs usuels, fiables et comparables à l'échelon international des niveaux des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences ◆ Appliquer la version révisée de la Classification internationale type de l'éducation, en vue de tenir compte de la diversité de l'offre et des particularités des systèmes éducatifs nationaux et fournir une classification multidimensionnelle des programmes d'enseignement permettant d'obtenir des données à la fois de scolarisation et de niveau d'études. ◆ Étendre à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE les méthodes et définitions appliquées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat pour la collecte des données. ◆ Définir des indicateurs des résultats obtenus par les étudiants, du passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, de l'enseignement supérieur non institutionnel ainsi que des disparités en matière d'accès à l'éducation et de niveau d'études atteint. ◆ Renforcer la coopération et la collaboration entre les organisations internationales en ce qui concerne la collecte et la publication de statistiques sur l'éducation et la formation. ◆ Mettre au point des méthodes et instruments de mesure de l'«apprentissage tout au long de la vie» (y compris l'auto-apprentissage et l'apprentissage extra-scolaire).

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser des travaux concernant un certain nombre de sujets, en particulier le passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie (y compris l'éducation et la formation permanentes), l'enseignement supérieur (financement privé et distinction entre les dépenses consacrées à la recherche et celles consacrées à l'enseignement) et disparités en ce qui concerne l'accès à l'éducation, les ressources et les résultats scolaires. ◆ Continuer d'apporter une assistance aux pays en développement et aux pays en transition pour l'utilisation du questionnaire, des définitions et de la méthodologie de l'UNESCO/OCDE/Eurostat.
4.5	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Création d'une base de données spéciale dans le cadre du programme focal de l'OIT sur les compétences, les connaissances et l'employabilité. ◆ Mise en œuvre des modules de l'EFT consacrés à l'apprentissage tout au long de la vie (2003) et au passage de la vie scolaire à la vie professionnelle (2004, qui reprend le module de 2000) (Union européenne).
4.5	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.
4.5	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.5	Rapporteur	OCDE.
4.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail: sous-groupe technique chargé des statistiques de l'éducation et de la formation, Groupe de travail sur «la collecte de données UOE (UNESCO, OCDE, Eurostat)», 4 octobre 2002 (au moins une réunion par an, en octobre). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Enquête sur la formation professionnelle permanente, 18 et 19 novembre 2002 (deux réunions par an, en juin et novembre). ◆ Eurostat: Groupe de travail: Statistiques de l'éducation et la formation, 5 et 6 décembre 2002 (une réunion par an, en décembre). ◆ Eurostat: Groupe de travail: sous-groupe technique chargé des statistiques de l'éducation et de la formation, Groupe de travail sur «L'éducation dans l'enquête sur les forces de travail de l'UE» (au moins une réunion par an, en mai).

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ OCDE, Réseau A: 6 et 7 mai 2002, Athènes; octobre 2002. ◆ OCDE, Réseau C: 29 au 31 mai 2002, Toronto; octobre 2002. ◆ OCDE, Réseau B: 3 au 5 juin 2002, Québec; janvier 2003. ◆ OCDE: Groupe technique: mai 2002, lieu de la réunion incertain; décembre 2002. ◆ UNESCO (Institut de statistique): Ateliers annuels à l'intention des groupes régionaux de pays d'Amérique latine, des Caraïbes, de l'Afrique anglophone, de l'Afrique francophone, des îles du Pacifique, de l'Asie du Sud, de l'Asie centrale, des États arabes et de l'Europe orientale. ◆ UNESCO (Institut de statistique)/Eurostat: Atelier commun à l'intention des pays européens qui ne sont pas membres de l'OCDE et ne participent pas au Programme sur les indicateurs de l'éducation dans le monde (IEM), 2002. ◆ UNESCO (Institut de statistique): Séminaire sur les statistiques du financement de l'enseignement.
4.5	Activités de la Conférence	Néant.
4.5	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point d'un cadre commun pour les enquêtes internationales sur les établissements scolaires. ◆ Consolidation des indicateurs sur les étudiants diplômés et les résultats scolaires et amélioration de la concordance entre les données provenant de sources administratives et celles fournies par des enquêtes sur la population active. ◆ Indicateurs des effectifs de classe. ◆ Classification du personnel enseignant. ◆ Cadre conceptuel pour la mesure des compétences. ◆ Méthodologie pour l'établissement de statistiques et d'indicateurs de l'éducation. ◆ Réalisation d'une enquête internationale sur les établissements du deuxième cycle du secondaire. ◆ Poursuite de la réalisation d'une étude internationale d'évaluation des étudiants (PISA). ◆ Mise au point d'un module international pour la mesure de la formation. ◆ Apprentissage tout au long de la vie: établissement d'un cadre et mise au point d'indicateurs.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Stratégie pour la mise au point de données sur les enseignants et la qualité de l'enseignement. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Document-cadre pour les enquêtes internationales sur les établissements scolaires. ◆ Évaluation des possibilités de comparaison des niveaux déterminés par la CITE, sur la base des résultats obtenus sur le marché du travail. ◆ Réalisation d'un consensus international sur les compétences essentielles aux fins d'évaluation; établissement d'un rapport de synthèse à la suite du colloque (2002). ◆ Méthodologie pour l'établissement de statistiques et d'indicateurs de l'éducation: publication (2003). ◆ Enquête sur les établissements d'enseignement du deuxième cycle du secondaire – Indicateurs pour «Regards sur l'éducation» (2003). ◆ Rapports de synthèse sur les résultats de l'évaluation des étudiants (2002). ◆ Document décrivant brièvement les directives pour la mesure de la formation (2002). ◆ Définition d'indicateurs en vue de leur publication dans «Regards sur l'éducation».
4.5	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global:</u></p> <p><u>En 2003-2007:</u></p> <p>La question de l'«apprentissage tout au long de la vie» va revêtir une importance déterminante tout au long de cette période, compte tenu du fait que les mutations de l'économie vont exiger une actualisation constante des compétences professionnelles et sociales. La gestion des politiques dans les domaines de l'emploi, de l'économie et de l'éducation va nécessiter la création d'un système global de statistiques de l'«apprentissage» qui accordera une place particulière aux investissements publics et privés dans l'éducation. L'éventail actuel des informations sur l'éducation et la formation devra être complété par de nouvelles données sur l'éducation des adultes.</p> <p><u>En 2002:</u></p> <p>La notion d'«apprentissage tout au long de la vie» va être l'une des idées directrices, conformément aux conclusions du Sommet de Lisbonne. Les activités d'un groupe de travail spécialement constitué et les travaux menés au niveau international vont être mis à profit aux fins de la création d'un système global</p>

	<p>de statistiques de l'apprentissage, à l'appui des politiques dans les domaines de l'emploi, de l'économie et de l'éducation.</p> <p>Les investissements publics et privés dans l'éducation vont faire l'objet d'une attention particulière. Les résultats de la deuxième enquête sur la formation professionnelle permanente vont être publiés et une décision sera prise concernant l'organisation ou non d'une enquête européenne sur l'éducation des adultes.</p> <p>Un module de l'EFT consacré à l'apprentissage tout au long de la vie qui doit être réalisé en 2003 va être établi sous sa forme définitive, et les travaux préparatoires vont commencer en vue de la mise en œuvre en 2004 d'un autre module consacré au passage de la vie scolaire à la vie professionnelle.</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>La démarche globale adoptée dans ce programme de travail découle du rapport de l'Équipe spéciale d'Eurostat chargée de mesurer l'apprentissage tout au long de la vie (TFMLLL – février 2001) et du document sur les stratégies concernant les statistiques relatives à l'éducation et à la formation adopté en novembre 2000 par le Groupe de travail Éducation et formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte, validation et analyse de données sur les écoliers, les étudiants, les enseignants, les établissements d'enseignement et le financement de l'éducation dans le cadre des questionnaires UOE (UNESCO/OCDE/Eurostat) et en étroite collaboration avec l'OCDE et l'UNESCO. ◆ Activités du sous-groupe UOE du groupe de travail d'Eurostat chargé des statistiques de l'éducation et de la formation axées sur l'élaboration de la partie des questionnaires UOE réalisée par l'Union européenne (niveau régional, langues) et des indicateurs correspondants sur la base des informations requises aux fins des politiques de l'Union européenne. Le sous-groupe s'efforcera également d'améliorer la qualité des données UOE (en particulier pour ce qui concerne la couverture générale et la combinaison de données UOE sur les dépenses avec des données provenant d'autres sources appropriées du SSE). ◆ Développement de la coordination avec les comptes nationaux afin d'améliorer la couverture des dépenses d'éducation. ◆ Assistance particulière apportée aux pays PHARE pour le lancement de la collecte de données sur l'éducation au niveau régional. <p>Une analyse des niveaux d'études atteints et des caractéristiques de la main-d'œuvre ainsi que de la participation à l'éducation sera réalisée à partir de l'EFT et d'autres sources d'Eurostat.</p>
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Priorités données aux informations nécessaires pour l'établissement du rapport de synthèse et l'élaboration de la stratégie à appliquer pour l'apprentissage tout au long de la vie dans l'optique de l'emploi. ◆ Travaux en étroite coopération avec le groupe des indicateurs du Comité de l'emploi et l'unité concernée. ◆ Mise en œuvre de la version la plus récente de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE 97) et évaluation du module sur l'éducation et la formation dans la perspective de l'«apprentissage tout au long de la vie». ◆ Évaluation du module ad hoc de l'EFT 2000 sur «le passage de la vie scolaire à la vie professionnelle» et élaboration d'une proposition en vue d'une nouvelle application de ce module en 2004. ◆ Analyse et publication des résultats finals du module ad hoc de l'EFT réalisée en 2000. <p>Adoption du module de l'EFT 2003 sur l'apprentissage tout au long de la vie et préparatifs en vue de sa mise en œuvre en coopération avec les pays (collaboration avec l'unité concernée).</p> <p>Proposition de questions en rapport avec les statistiques sur les revenus et les conditions de vie de l'Union européenne (EU-SILC) et appui pour leur mise en œuvre (collaboration avec l'unité concernée).</p> <p>Publication et analyse des données provenant de la deuxième enquête sur la formation professionnelle permanente (CVTS II).</p> <p>Élaboration du rapport sur la qualité. Discussion et préparation du cadre méthodologique et organisationnel pour les futures collectes de données sur la formation professionnelle permanente en coopération avec d'autres DG de la Commission et avec le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP).</p> <p>Discussion et préparation d'un cadre juridique approprié en vue de l'organisation éventuelle d'une enquête régulière sur la formation professionnelle continue.</p> <p>Examen de la collecte de données sur l'éducation et la formation professionnelles initiales après l'évaluation, par les producteurs et les utilisateurs, de la collecte de données existantes sur l'éducation et la formation professionnelles. Étroite coopération avec le CEDEFOP dans ce domaine. La possibilité d'une publication commune DG Éducation et culture/CEDEFOP/Eurostat sur la question de l'«apprentissage tout au long de la vie» à partir de données de différentes sources sera envisagée.</p>
--	---

	<p>Assistance permanente en vue de l'élaboration d'indicateurs comparables dans le cadre des lignes directrices pour l'emploi, en particulier dans les domaines de l'apprentissage tout au long de la vie, de l'entrepreneuriat, des résultats de l'enseignement, de l'échec scolaire et du passage de la vie scolaire à la vie professionnelle. Un soutien sera également apporté pour la partie statistique de la Communication qui devrait résulter de la suite donnée à la Communication de la Commission sur l'un des aspects de l'apprentissage tout au long de la vie. Participation d'Eurostat à la préparation du programme de travail statistique et aux procédures de sélection du programme Leonardo da Vinci. Mise au point de classifications ou de typologies des activités d'apprentissage et des obstacles à la participation à l'apprentissage, en tirant parti des acquis nationaux et internationaux.</p> <p><u>Autres activités de la Commission européenne:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le CEDEFOP contribuera à l'élaboration d'une «classification des activités d'apprentissage» ainsi qu'à d'autres travaux relatifs à l'élaboration du programme de travail statistique de la Commission. ◆ La DG Éducation et culture et la DG Emploi et affaires sociales réalisent des travaux méthodologiques et d'inventaire ainsi que des enquêtes Eurobaromètre. Eurostat y est généralement associé. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un ouvrage méthodologique sur les dépenses d'éducation va être élaboré. ◆ L'amélioration de la mise en application de la CITE et du manuel sur les «domaines de l'éducation et de la formation» demeurera l'un des objectifs généraux des statistiques sur l'éducation et la formation. <p><u>Diffusion de statistiques sur l'éducation, en particulier:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La publication commune «Les chiffres clefs de l'éducation» par Eurostat, la DG Éducation et culture et Eurydice. ◆ Une publication dans la série Statistiques sociales d'Eurostat, qui comprendra des données sur différents aspects de l'éducation provenant de diverses sources (versions papier et électronique) sur «L'éducation en Europe». ◆ Poursuite de l'élaboration d'indicateurs de l'éducation d'Eurostat sur le World Wide Web, avec des liens hypertextes qui renvoient à d'autres DG et à des organisations internationales dans le cadre de la passerelle européenne du projet Éducation.
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Au moins quatre rapports statistiques succincts (statistiques en bref). ◆ Mise à jour du domaine Éducation dans la base de données de référence NewCronos d'Eurostat. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite du projet d'élaboration d'un «système de compte de l'éducation et de la formation» (CETA) afin de prendre en considération les évolutions récentes sur le plan méthodologique (changements dans les classifications et les enquêtes et nouvelles enquêtes) en vue de l'élaboration d'un système européen d'informations statistiques (CEIS) sur l'éducation, y compris l'établissement d'un lien avec le système de comptabilité nationale. ◆ En étroite coopération avec la DG Éducation et culture, Eurostat analysera les besoins en termes de collecte de données dans les domaines prioritaires mentionnés dans le rapport sur les objectifs de l'éducation et la Communication sur l'apprentissage tout au long de la vie, afin de favoriser la mise au point des indicateurs correspondants. ◆ La faisabilité et la nécessité de réaliser une enquête harmonisée sur l'éducation des adultes feront l'objet d'une évaluation. Une première proposition sera élaborée en coopération avec la DG Éducation et culture.
4.5	Activités de l'OIT	Une base de données spéciale va être créée dans le cadre du programme focal de l'OIT sur les compétences, les connaissances et l'employabilité.
4.5	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte et rassemblement des données communiquées par les services nationaux de statistique dans le cadre de l'échange international d'informations sur l'éducation. ◆ Préparation du rapport annuel sur la situation de l'éducation dans les pays de la CEI.

EP 4.6

4.6	Intitulé	Statistiques culturelles
4.6	But	Faire en sorte que les statistiques culturelles satisfassent aux impératifs des politiques et que les statistiques officielles, selon le souhait de plus en plus souvent exprimé par les communautés tant nouvelles que traditionnelles, portent sur toutes les facettes de leur mode de vie.
4.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'absence de cadre international pour les statistiques culturelles comportant des liaisons avec les statistiques sociales et démographiques et les statistiques économiques (en particulier les comptes nationaux) et la nécessité de définir des programmes de données intégrées sur les activités culturelles ou d'améliorer les programmes existants. ◆ L'étude des liens entre la participation aux activités culturelles et les objectifs sociaux.
4.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaborer un plan de travail pour la mise au point coordonnée et en coopération de démarches permettant: <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'évaluer les statistiques culturelles internationales les plus récentes au regard de l'objectif indiqué plus haut; ▪ De mettre en lumière les domaines dans lesquels les travaux des organismes internationaux se chevauchent ou font double emploi; ▪ De suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquelles des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés seraient encourageants.
4.6	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	Amélioration continue.
4.6	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.
4.6	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.6	Rapporteur	Eurostat (en collaboration avec l'Institut de statistique de l'UNESCO).

4.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE/Eurostat/UNESCO: Réunion de travail commune sur les statistiques culturelles (2002-2003 ou ultérieurement. L'ordre du jour n'en a pas encore été fixé). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques culturelles, 23 et 24 septembre 2002 (une réunion par an, en septembre). ◆ Eurostat: Réunions des trois équipes spéciales deux fois par an, les premières en janvier/février et les secondes en juin/juillet. Ces réunions sont essentiellement préparées et présidées par les États membres.
4.6	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion de travail commune CEE/Eurostat/UNESCO (2002-2003 ou ultérieurement): (La date et le programme de la réunion seront proposés ultérieurement par les trois organismes.). <p>Ressources du secrétariat: minimales.</p>
4.6	Activités de la Conférence	Néant.
4.6	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectifs globaux:</u></p> <p>Pendant les cinq années de 2003 à 2007, la Commission va:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Regrouper les informations statistiques existantes sur la culture; ◆ Élaborer et appliquer des méthodes de mesure de l'influence de la culture au sein de la société. <p><u>La coordination globale et la poursuite du projet dépendent de l'allocation de ressources humaines et financières adéquates.</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite des travaux de méthodologie sur l'emploi dans le domaine de la culture, les dépenses culturelles et la participation à des activités culturelles. ◆ Diffusion des résultats d'une enquête Eurobaromètre sur la «participation des Européens aux activités culturelles». ◆ Appui aux activités de collecte de données réalisées par les trois équipes spéciales. <p>Travaux dépendant d'un financement par d'autres DG de la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'organisation de réunions régulières et le financement de travaux de méthodologie dépendent en partie du soutien financier de la DG Éducation et culture.

		<p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le cadre du Programme statistique communautaire pour 2003-2007, la priorité en ce qui concerne les statistiques culturelles consistera à consolider les travaux pilotes sur l'emploi dans le domaine de la culture, la participation à des activités culturelles et les statistiques des dépenses culturelles. ◆ Dans le même temps et en étroite coopération avec les États membres et d'autres organisations internationales compétentes, le Programme statistique fournira un appui pour les travaux de méthodologie et l'élaboration de statistiques liées à la question du rendement des investissements consacrés à la culture. ◆ Une attention particulière sera accordée à l'élaboration de méthodes internationales permettant de mesurer et d'analyser en termes statistiques l'impact que la participation à des activités culturelles peut avoir sur la réalisation d'objectifs sociaux tels que l'élévation du niveau d'instruction et l'augmentation du taux d'emploi ainsi que la réduction de la criminalité et des inégalités dans le domaine de la santé.
4.6	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte et rassemblement des données présentées par les services nationaux de statistique dans le cadre de l'échange international d'informations sur la culture et les arts. ◆ Préparation chaque année d'éléments d'information à utiliser pour les analyses, y compris certaines données sur la culture et l'art dans les pays de la CEI.

4.7a	Intitulé	Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, le bien-être de la population et les revenus
4.7a	But	Faire en sorte qu'il existe des statistiques complètes, comparables, fiables et d'actualité, qui décrivent la répartition de la capacité des individus, des familles et des ménages à acquérir des biens et services; que soit définie l'origine des inégalités de revenus; que les processus d'exclusion sociale soient compris; et que les besoins d'action sur la distribution des revenus soient évalués afin d'identifier les interventions jugées nécessaires et d'en contrôler l'efficacité.
4.7a	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Absence de mesure comparable d'un pays à l'autre du revenu des ménages. ◆ Difficultés posées par la mesure de la pauvreté non monétaire. ◆ Comparabilité internationale des rémunérations.
4.7a	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Identification des problèmes théoriques et méthodologiques qui empêchent d'obtenir des mesures du revenu des ménages comparables au plan international, et mise au point d'une méthode pour remédier à ces problèmes (par exemple: réunions d'experts, séminaires, études exécutées sur commande et promotion d'une collaboration internationale dans le domaine de la recherche). ◆ Mise au point de mesures synthétiques telles que mesures des bas revenus et du rôle du revenu pour une meilleure compréhension de l'exclusion sociale et de l'exclusion du marché du travail. ◆ Pour l'OIT, suivi des faits nouveaux au niveau national en matière de collecte et de compilation de statistiques sur le revenu lié à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant en vue de faire le point de l'application de la résolution concernant la mesure du revenu lié à l'emploi adoptée à la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail tenue en octobre 1998. ◆ Poursuite des travaux sur la compatibilité entre les diverses directives de l'OIT concernant les revenus et les dépenses, l'IPC et le revenu lié à l'emploi, dans le but de les harmoniser.
4.7a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel technique relatif aux méthodes de mesure du revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Union européenne, 2003).

4.7a	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le rapport final du Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages est maintenant disponible (voir http://lisweb.ceps.lu/links/canbaccess.htm). ◆ Il est nécessaire de poursuivre les travaux dans le domaine de la mesure des revenus, en vue d'améliorer la qualité des données et leur comparabilité au niveau international.
4.7a	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.7a	Rapporteur	Eurostat.
4.7a	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur le revenu, la pauvreté et l'exclusion sociale, une réunion par an en avril (ou, en tout état de cause, au printemps). ◆ Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune: vingt-septième Conférence générale, Djurhamn (Suède), 18 au 24 août 2002.
4.7a	Activités de la Conférence	Néant.
4.7a	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u> Systèmes de prestations et incitations au travail</u>: extension du champ couvert par cette publication (s'accompagnant, probablement, du passage à une périodicité annuelle). On y trouve une description de l'ensemble des différentes prestations offertes aux personnes sans emploi et des impôts qu'elles paient, ainsi que des tableaux facilitant les comparaisons internationales des incitations au travail. Les chapitres consacrés à la méthodologie, qui contiennent des informations détaillées sur les systèmes de prestations sociales et systèmes d'imposition, pays par pays, peuvent être consultés (en format PDF) sur le site Internet de l'OCDE à l'adresse suivante: http://www.oecd.org/oecd/pages/home/displaygeneral/0,3380,EN-documents-685-nodirectorate-no-1-no-19,FF.html. Gestion des modèles servant à calculer les taux de compensation nets et bruts pour les personnes au chômage, selon de multiples circonstances différentes, dans les pays de l'OCDE. Les travaux initiaux, qui seront entrepris en collaboration avec la Commission européenne, consisteront principalement à définir de meilleurs indicateurs des incitations en faveur de ceux dont le niveau potentiel de salaire est peu élevé. On étudiera en outre la représentativité de divers cas de figure.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Base de données sur les dépenses sociales</u>, constituée à partir de la collecte (en coopération avec Eurostat pour les pays de l'Union européenne) et de la diffusion annuelles de données concernant les dépenses, programme par programme, regroupées en 13 catégories. Les travaux ultérieurs porteront principalement sur i) l'ajustement des dépenses sociales brutes en fonction de leur interaction avec le système d'imposition; ii) le traitement des crédits d'impôt remboursables pour assurer la cohérence avec les statistiques des recettes publiques de l'OCDE et sa base de données sur les programmes d'intervention sur le marché du travail; iii) les prestations sociales du secteur privé; et iv) les mesures prises pour assurer la cohérence du traitement des services fournis aux personnes âgées et aux handicapés avec la base de données sur la santé de l'OCDE. Des renseignements sur les travaux menés au sujet de l'impact du système fiscal sur les dépenses sociales et les prestations sociales du secteur privé sont disponibles à l'adresse Internet suivante: http://www.oecd.org/oecd/pages/home/displaygeneral/0,3380,EN-documents-686-nodirectorate-no-10-no-19,FF.html. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Établissement d'un rapport final à partir des réponses des pays (sur la base des données d'enquêtes et des données fiscales) à un questionnaire type de l'OCDE sur les revenus qui utilise un ensemble commun de définitions et de méthodes. ◆ Indicateurs des agrégats nets (après impôt) des dépenses sociales et des dépenses sociales entrant dans le cadre des régimes privés à incorporer dans l'édition de 2000 de la base de données sur les dépenses sociales.
4.7a	Activités d'Eurostat	<p><u>NB:</u> Pour Eurostat, voir également l'EP 4.11b.</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ En ce qui concerne les enquêtes sur les budgets des ménages, il est prévu de mettre en œuvre la méthodologie révisée pour le lancement de la prochaine campagne d'enquêtes. Les résultats finals de la vague d'enquêtes de 1999 pour tous les États membres et la diffusion de ces données (CD-ROM, NewCronos) sont attendus pour le début de l'année 2002. ◆ Les travaux sur le revenu, la pauvreté et l'exclusion sociale se concentreront sur la consolidation de la méthodologie concernant la pauvreté monétaire et ses liens avec les indicateurs de privation, y compris l'analyse longitudinale et la pauvreté absolue. Une coopération est prévue avec les pays d'Europe centrale et orientale, notamment pour la collecte de données.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ En ce qui concerne le PCM, sept vagues d'enquêtes (1994-2000) seront achevées d'ici la fin de 2002, ce qui améliorera l'actualité du projet. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le deuxième rapport de l'Union européenne sur la pauvreté et l'exclusion sociale sera établi au début de 2002. ◆ Un manuel technique relatif aux méthodes de mesure du revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale sera produit en 2003. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Les SILC (statistiques du revenu et des conditions de vie) qui devraient remplacer le PCM après 2002 seront testées en 2002 et entreront en application en 2003-2004.</p>
4.7a	Activités de la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Banque mondiale poursuivra ses travaux théoriques et pratiques dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté liée au revenu ainsi que ses efforts de mise au point d'outils pour la mesure des nombreuses autres dimensions de la pauvreté. En 2000, elle a préparé un recueil de références sur les stratégies de réduction de la pauvreté afin de permettre aux 42 pays (dont 9 de la région de la CEE) concernés par ces stratégies de mettre au point leur propre stratégie de lutte contre la pauvreté. Pour l'essentiel, ce recueil est consacré à la pauvreté, ainsi qu'à la mesure et la surveillance de ce phénomène. ◆ La Banque mondiale fournira une assistance pour la planification, la préparation, la réalisation et l'analyse d'enquêtes pour l'étude de mesure des niveaux de vie (enquêtes LSMS). À l'heure actuelle, on compte quatre enquêtes à différents stades d'avancement dans des pays d'Europe centrale, en l'occurrence en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Albanie et en Serbie (République fédérale de Yougoslavie) (une enquête a pris fin en décembre 2000 au Kosovo et d'autres ont été réalisées récemment dans les pays du Caucase et d'Asie centrale). Ces enquêtes constituent l'un des éléments d'efforts intégrés plus généraux destinés à améliorer le système statistique des pays concernés grâce à des données de qualité sur les ménages. Un effort massif de comptage a été entrepris en Bosnie-Herzégovine en vue d'obtenir un échantillon théorique de base, qui a été utilisé aux fins de l'Étude de mesure des niveaux de vie et sera également employé pour les enquêtes sur le budget des ménages, l'enquête sur la population active et l'enquête par panel sur la pauvreté et le travail (fondée sur les résultats de l'Étude de mesure

		<p>des niveaux de vie). La Bulgarie prévoit de réaliser une nouvelle enquête (par panel) pour la mesure des niveaux de vie légèrement moins complète que celle déjà effectuée par une entreprise privée. Les données seront analysées par le service national de statistique et serviront à la conception et à la réalisation de la future enquête LSMS dont ce dernier va se charger. En Albanie, un recensement démographique a été organisé au début de 2001 et les données ainsi que la base de sondage qui en ont été tirées ont facilité la réalisation de l'enquête LSMS.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le personnel du DECRG-Poverty Group fournit une assistance pour la planification, la conception, la réalisation et l'analyse d'enquêtes LSMS. Cette assistance consiste notamment en conseils techniques à toutes les étapes, depuis la décision de réaliser une telle enquête jusqu'à la façon d'en analyser les résultats, en passant par le meilleur moyen de la concevoir et de la mener. Divers documents sur papier ou support électronique peuvent être consultés par les personnes chargées de planifier les enquêtes ou d'en analyser les résultats, tels que: <ul style="list-style-type: none"> ▪ i) l'ouvrage récent intitulé <i>Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries: Lessons from Fifteen Years of the LSMS Surveys</i> qui établit des liens entre les questions de politique générale auxquelles il convient de répondre et les données nécessaires à cet effet; ▪ ii) le <i>Manual for Planning and Implementing LSMS Surveys</i>, qui traite des différentes phases d'une enquête LSMS (établissement du budget, constitution de l'échantillon, réalisation de l'enquête et gestion et analyse des données); ▪ iii) des exemples de questionnaires, de manuels et d'autres documents provenant de tous les pays où de telles enquêtes ont déjà été réalisées; ▪ iv) des études de cas sur la façon d'accroître les capacités d'analyse des pays; et ▪ v) des bases de données constituées à partir de plus de 60 enquêtes. ◆ La Banque mondiale continuera de gérer et de mettre à jour les bases de données sur la pauvreté destinées à aider les pays à suivre les tendances en la matière et à s'engager dans des stratégies de lutte contre la pauvreté, de façon qu'ils atteignent les objectifs de la Stratégie 21 consistant à favoriser le bien-être économique et le développement social:
--	--	---

		<p>I. La base de données pour la surveillance de la pauvreté permet d'avoir rapidement accès à de très nombreuses informations. Ses principales composantes sont les suivantes: i) des données d'enquêtes auprès des ménages, qui fournissent des éléments clefs et des informations générales d'enquêtes récentes sur le revenu/la consommation. Les notices d'information qui les accompagnent précisent si les données d'enquêtes auprès des ménages sont accessibles au grand public. Des liens avec d'autres ensembles de données sont indiqués si ceux-ci peuvent être consultés via Internet; ii) des synthèses des évaluations de la pauvreté réalisées par la Banque mondiale depuis 1993; iii) des évaluations participatives de la pauvreté, qui fournissent des informations de base sur les évaluations réalisées par la Banque mondiale et d'autres institutions (http://wbln0018.worldbank.org/dg/povertys.nsf).</p> <p>II. La base de données de l'Enquête pour l'étude de mesure des niveaux de vie contient toute l'information sur les enquêtes LSMS qui ont été effectuées dans le cadre de cette étude. La documentation, les questionnaires, les manuels et d'autres informations de base peuvent être téléchargés à partir du site. Les données effectives peuvent soit être téléchargées directement à partir du site (par les pays autorisés à le faire), soit être demandées au gestionnaire de la base de données. Chaque ensemble de données d'enquête contient des mesures calculées des niveaux de bien-être qui peuvent être utilisées aux fins de l'analyse de la pauvreté (http://www.worldbank.org/lsms/).</p> <p>III. La base de données de l'enquête pour le suivi de la pauvreté en Afrique contient des informations sur un large éventail d'enquêtes émanant de pays africains. La base de données permet à un chercheur ou à un décideur de rechercher des ensembles de données par pays et par sujet puis de demander les données dont il a besoin. Des variables calculées sur la pauvreté sont disponibles pour de nombreux pays (http://www4.worldbank.org/afr/poverty/databank/default.htm).</p>
--	--	--

		<p>IV. La base de données sur les dépenses et les revenus des ménages dans les économies en transition, constituée dans le cadre d'un projet d'analyse de la pauvreté et de l'assistance sociale dans ces économies. Cette base porte sur des questions essentielles, telles que le groupe le plus susceptible d'être pauvre, le fait de savoir si les programmes d'assistance sociale touchent effectivement les plus nécessiteux, et les types de programmes les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté (http://www.worldbank.org/research/transition/house.htm).</p> <p>V. La base de données pour l'analyse de la réduction de la pauvreté, destinée à aider les pays à élaborer des stratégies de lutte contre la pauvreté. Elle permet d'accéder à une vaste gamme d'indicateurs et de données agrégées et ventilées comparables d'un pays à l'autre, pour le diagnostic et la surveillance de la pauvreté, ainsi qu'à une classification d'indicateurs et de données en fonction des opportunités économiques, des capacités, des moyens d'action et de la sécurité (http://genderstats.worldbank.org/daper/).</p> <p>VI. La base de données sur la surveillance de la pauvreté mondiale, qui fournit différentes mesures de la pauvreté et de l'inégalité établies par le personnel du Groupe de recherche de la Banque mondiale. Toutes les estimations sont basées sur des données d'enquête primaires et sont régulièrement mises à jour (http://www.worldbank.org/research/povmonitor/).</p> <p>◆ L'Institut de la Banque mondiale continuera d'assurer, sur une base régionale, la formation de statisticiens et de décideurs à l'utilisation des données provenant des enquêtes auprès des ménages pour l'analyse et l'élaboration de la politique générale. Une formation adaptée aux besoins des différents pays en matière d'analyse est assurée dans le cadre de plusieurs projets d'enquête pour la mesure des niveaux de vie et d'évaluations de la pauvreté.</p>
4.7a	Activités de l'Association internationale de recherche sur le revenu et la fortune	<p><u>Travaux en cours de juillet 2002 à juin 2004</u></p> <p>◆ Poursuite de la publication du journal trimestriel intitulé «Review of Income and Wealth» (en mars, juin, septembre et décembre).</p>

		<ul style="list-style-type: none">◆ Poursuite de la mise à jour du site Web de l'Association (http://www.econ.nyu.edu/iariw) contenant des informations sur l'Association et ses membres.
4.7a	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Collecte, traitement et analyse des données communiquées chaque trimestre et chaque année par les services nationaux de statistique au sujet de la structure du revenu monétaire des ménages et des dépenses de consommation, et du budget de consommation minimum (niveau de subsistance minimum) pour les pays où cet indicateur est utilisé afin d'évaluer le niveau de vie, et classement de la population par niveau de bien-être (2002-2004). Préparation de rapports sur les conditions de vie matérielles et la nutrition dans les pays de la CEI.◆ Des travaux seront entrepris en 2002 en vue d'améliorer l'ensemble type d'indicateurs sociaux pour mesurer les niveaux de vie.◆ Un modèle doit être préparé en 2003-2004 en vue de procéder à des calculs statistiques des coefficients de la composition nutritionnelle et de la valeur calorique des produits alimentaires consommés par les ménages, et pour formuler des recommandations en vue d'entreprendre une enquête ponctuelle sur la composition et les dépenses des ménages aux fins du prélèvement de l'impôt.◆ Un séminaire sera organisé en 2002 (quatrième trimestre) à l'intention du personnel des services nationaux de statistique des pays de la CEI en vue de procéder à un échange de données d'expérience concernant l'organisation des enquêtes sur le budget des ménages.

4.7b	Intitulé	Statistiques sur la sécurité sociale
4.7b	But	Faire en sorte que les statistiques sur la sécurité sociale satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales.
4.7b	Thèmes d'étude et problèmes	◆ Clarifier et améliorer le lien entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.
4.7b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Pour Eurostat:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise en œuvre du SESPROS (Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale) de 1996. ◆ Mise au point définitive du modèle sur les taux de remplacement du revenu assurés par les régimes de retraite. ◆ Projets sur l'estimation des participants aux différentes fonctions de protection sociale et estimation des dépenses. ◆ Intégration, à titre d'objectif prioritaire, des pays d'Europe centrale et orientale dans le SESPROS. <p>Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <u>Dans le domaine du vieillissement de la population et de la situation des personnes âgées</u>, i) rassemblement, par le Groupe, des échantillons provenant de recensements; et ii) études de l'incidence du vieillissement de la population sur les systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite, et des conséquences des fluctuations irrégulières des cohortes dans les pays en transition.
4.7b	Résultats attendus aux cours des deux prochaines années	◆ Publication des résultats du SESPROS 2000 (en 2002).
4.7b	L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant	L'intérêt croissant et les diverses activités suscités par le vieillissement de la population et les dépenses qui en découlent.
4.7b	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.7b	Rapporteur	Eurostat.
4.7b	Réunions	◆ Eurostat: (371) Groupe de travail sur la protection sociale, 10 et 11 juin 2002 (+ une réunion tous les 18 mois);

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: (372) Groupe de travail sur les politiques du marché de l'emploi, 2 et 3 décembre 2002 (+ une réunion par an en décembre).
4.7b	Activités de la Conférence	Néant.
4.7b	Activités de l'OCDE	Néant.
4.7b	Activités d'Eurostat	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Le développement de la méthodologie SESPROS de 1996 devrait être poursuivi, notamment en ce qui concerne l'estimation des participants aux différentes fonctions de protection sociale et l'estimation des dépenses sur une base nette. Enfin, la collecte, la validation et la publication des données de 2000 sont attendues pour octobre 2002 au plus tard. ◆ Une attention particulière sera également accordée à la clarification et à l'amélioration du lien entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux, en se concentrant en particulier sur les aspects touchant les personnes âgées. ◆ S'agissant de la base de données sur les politiques du marché du travail (LMP), la troisième collecte de données portant sur l'année 2001 mettra l'accent sur le soutien du suivi des grandes orientations pour l'emploi, en particulier les informations concernant les «politiques d'activation». Les travaux méthodologiques concernant les dépenses, les participants et le type d'actions seront poursuivis. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'intégration des pays d'Europe centrale et orientale dans le SESPROS devrait être prioritaire en 2002.
4.7b	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte et diffusion de tableaux comparatifs et descriptifs sur les systèmes de sécurité sociale.
4.7b	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie et d'analyse en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte, rassemblement et analyse de données statistiques sur la protection sociale et la couverture des régimes de retraite, et information sur le nombre de personnes handicapées dans les pays de la CEI (2002-2004); ◆ Préparation de rapports annuels sur le nombre de retraités et la couverture des régimes de retraite dans les pays de la CEI.

4.8	Intitulé	Statistiques sur la criminalité et la justice pénale
4.8	But	Faire en sorte qu'il existe un système fiable et global de statistiques sur la criminalité et la justice pénale qui permette des comparaisons internationales et qui puisse étayer l'élaboration d'une politique sociale ainsi que favoriser une prise de conscience et une responsabilisation accrues de la population.
4.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mesure des activités illégales (corruption, crime organisé et trafic d'êtres humains, par exemple) et présentation d'informations à ce sujet. ◆ Les problèmes de comparabilité des statistiques, qui résultent des différences marquées entre les systèmes juridiques et judiciaires.
4.8	Objectif stratégique à moyen terme	<p>Plan de travail pour la mise au point coordonnée et en coopération d'approches qui permettent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ D'évaluer les statistiques internationales actuelles relatives à la criminalité et à la justice pénale au regard du but susmentionné; ◆ De mettre en lumière les secteurs où il y a chevauchement ou double emploi entre plusieurs organismes internationaux; et ◆ De définir des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens du but recherché seraient prometteurs.
4.8	Résultat attendu au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Manuel pour le développement d'un système de statistiques sur la justice pénale (Division de statistique de l'ONU, 2002).
4.8	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il convient d'entreprendre des travaux complémentaires en vue d'améliorer la comparabilité des données statistiques sur la criminalité. ◆ Il faudrait également prêter attention aux différences existant entre les données tirées d'enquêtes et les données administratives.
4.8	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.8	Rapporteur	Institut régional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI).

4.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance (HEUNI): réunion, dans le courant de 2002, de l'équipe internationale du projet et d'experts chargés de l'enquête internationale sur la violence à l'égard des femmes.
4.8	Activités de la Conférence	Néant.
4.8	Activités de l'OCDE	Néant.
4.8	Activités d'Eurostat	Néant.
4.8	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Un groupe d'experts du Conseil de l'Europe a coordonné la collecte, auprès de ses États membres, de données statistiques sur la justice pénale comprenant à la fois des métadonnées et des tableaux statistiques portant sur les délits, les poursuites, les condamnations, les peines et les établissements pénitentiaires. Les informations portant sur la période 1990-1996 ont été publiées en 1999 par le Conseil de l'Europe [<i>European Sourcebook of crime and criminal justice statistics</i> (Ouvrage statistique de référence sur la justice pénale en Europe)] et peuvent également être consultées sur le site Web suivant: http://www.europeansourcebook.org.</p> <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Une deuxième enquête portant sur la période 1996-2000 est en cours et les résultats de cette enquête devraient être publiés sur papier et sur support électronique à la fin de 2002.</p>
4.8	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication escomptée, en 2002, d'un manuel pour le développement d'un système de statistiques sur la justice pénale. ◆ Coopération avec le Centre pour la prévention internationale du crime aux fins de la réalisation de la septième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.
4.8	Activités du Centre des Nations Unies pour la prévention internationale du crime	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de la collecte de données et publication des informations recueillies au titre de la septième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale menée en coopération avec la Division de statistique de l'ONU. Cette enquête portera sur la période 1998-2000 et couvrira tous les aspects de la justice pénale au niveau national: police, tribunaux, poursuites judiciaires, établissements pénitentiaires et ressources.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de l'activité du «Crime Count Group» (CCG) constitué de fonctionnaires du Service du Centre, qui est chargé de la réduction et de l'analyse de la criminalité, en vue d'étudier divers aspects des statistiques de la criminalité. Le Centre a également été désigné pour diriger les travaux de la mise au point de l'indicateur intitulé «Nombre de crimes pour 100 000 habitants». ◆ Préparation, conception, création et utilisation de bases de données à l'appui des activités du Service de la prévention du terrorisme et des Programmes mondiaux contre la corruption, le crime organisé et le trafic d'êtres humains. ◆ Collecte de données sur les actes de terrorisme, les mesures de lutte et les meilleures pratiques. ◆ Série de publications électroniques disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante: http://www.odccp.org/crime_cicp_publications.html et se rapportant au Programme mondial contre la corruption, au Programme mondial contre le crime organisé et au Programme mondial contre le trafic d'êtres humains. On trouve parmi ces publications des guides techniques, une série de documents de recherche ou scientifiques, de la documentation ayant trait aux conférences, activités de terrain et politiques, et des jeux d'instruments. ◆ Extension de la collection complète de liens avec d'autres sites Web consacrés à la prévention du crime intitulée «United Nations Crime and Justice Information Network» (http://www.odccp.org/uncjin.html). <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication du «Global Report on Crime and Corruption» (Rapport mondial sur la criminalité et la corruption). ◆ Planification de la huitième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale. Organisation d'une réunion d'experts pour débattre de la huitième Enquête. <p><u>Nouvelle collecte de données:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Données de stocks et de flux sur le trafic mondial d'êtres humains.
4.8	Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de la fourniture, sur demande, aux pays intéressés d'une assistance pour l'évaluation de leurs besoins ainsi que d'une assistance technique et d'une formation dans le domaine de l'établissement, de la gestion et de l'analyse à des fins décisionnelles des statistiques sur la criminalité et la justice pénale.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Enquête internationale sur les victimes de la criminalité et activités connexes: projet de comparaisons internationales dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale axé sur l'expérience personnelle qu'ont les citoyens de la criminalité, la notification des crimes à la police, les mesures de prévention de la criminalité et les attitudes vis-à-vis de l'application des lois et de la répression. L'UNICRI poursuivra l'analyse des informations pour la période 1989-2000 contenues dans la base de données (première à quatrième Enquêtes portant sur 70 pays ou plus du monde entier) et préparera la collecte de données au titre de la cinquième Enquête (2004). ◆ Enquête internationale sur les crimes perpétrés contre les entreprises: cette enquête, qui a pour but d'évaluer l'importance et la nature des crimes commis contre les entreprises, aborde d'une façon bien spécifique la criminalité, par exemple la corruption et l'extorsion dont sont victimes les détaillants et les petites entreprises, les données d'expérience rassemblées à ce sujet étant essentielles pour révéler l'importance de la corruption au niveau des moyennes entreprises et commerces de détail, en particulier de la corruption liée à la criminalité organisée. Analyse des données pour 2000-2001 (10 pays) et nouvelle extension du projet. ◆ Évaluation de la corruption: l'UNICRI est chargé, dans le cadre du Programme mondial contre la corruption, entrepris conjointement avec le Centre pour la prévention internationale du crime, de recueillir des données sur la corruption: i) au niveau de l'administration publique et «dans la rue»; ii) au niveau des entreprises; et iii) à un niveau élevé (dans les milieux politiques et de l'administration ainsi que de la finance). ◆ L'HEUNI, en concertation avec l'UNICRI et Statistique Canada, mènera le premier volet de l'Enquête internationale sur la violence envers les femmes en 2002-2004. Il est prévu que les enquêtes proprement dites soient effectuées dans quelque 10 à 15 pays du monde entier. Cette étape sera précédée d'une enquête pilote détaillée réalisée dans plusieurs pays. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Obtenir des ensembles de données d'enquête sur la criminalité et les victimes de la criminalité qui permettent d'étayer et d'harmoniser à des fins d'analyses comparatives les processus d'élaboration de statistiques officielles sur cette question.
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparer, à l'appui des efforts d'analyse comparative déployés à l'échelon international, des données sélectives sur la criminalité et la justice pénale (par exemple, pour le Rapport sur le développement humain du PNUD et pour le Réseau européen de prévention de la criminalité). ◆ Publier un ouvrage sur les victimes de la criminalité dans les zones urbaines en Europe à partir des données provenant de l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité menée en 2000 dans plus de 25 zones urbaines d'Europe, dont 16 villes d'Europe centrale et orientale. ◆ Mettre au point, en concertation avec le Centre pour la prévention internationale du crime, des indicateurs en vue de l'évaluation des tendances de la corruption dans le monde. ◆ Dans le cadre de l'Enquête internationale sur la violence envers les femmes, les versions définitives du manuel méthodologique et du questionnaire seront mises au point avant la réalisation de l'Enquête proprement dite. À l'issue de l'Enquête, les données seront rassemblées dans une base de données internationale. Le groupe chargé de l'organisation de l'Enquête analysera les données et élaborera un rapport international comparatif tandis que les pays participants établiront des rapports nationaux.
4.8	<p>Activités de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies (HEUNI)</p>	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'HEUNI, en collaboration avec l'UNICRI et Statistique Canada, mènera le premier volet de l'Enquête internationale sur la violence envers les femmes en 2002-2004. Il est prévu que l'Enquête proprement dite soit effectuée dans quelque 10 à 15 pays du monde entier. Cette étape sera précédée d'une enquête pilote détaillée réalisée dans plusieurs pays. ◆ L'HEUNI prend part à la septième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale (1998-2000). Il est chargé de l'analyse des données pour l'Europe et l'Amérique du Nord. ◆ L'HEUNI participe en outre à la préparation de l'«European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics» (1997-2000). <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans le cadre de l'Enquête internationale sur la violence envers les femmes, les versions définitives du manuel méthodologique et du questionnaire seront mis au point avant la réalisation de l'Enquête proprement dite. À l'issue de l'Enquête, les données seront rassemblées dans une base

		<p>de données internationale. Le groupe chargé de l'organisation de l'Enquête analysera les données et élaborera un rapport international comparatif, tandis que les pays participants établiront des rapports nationaux. Le premier volet de l'Enquête s'achèvera par une conférence internationale. Les pays participants organiseront des tables rondes ou des séminaires pour diffuser les résultats de l'Enquête à l'échelon national.</p> <ul style="list-style-type: none">◆ Le rapport sur les résultats de la septième Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale sera publié dès l'achèvement du projet.◆ La publication du deuxième «European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics» est prévue en 2003.
4.8	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie et d'analyse en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none">◆ Collecte, compilation et analyse de données statistiques sur les délits et la criminalité apparente dans les pays de la CEI (2002-2004);◆ Préparation du rapport trimestriel sur la criminalité dans les pays de la CEI;◆ Préparation de documents en vue de leur publication.

4.9	Intitulé	Statistiques de la santé
4.9	But	Faire en sorte qu'il existe un système cohérent de statistiques de la santé capable d'étayer l'analyse des politiques et l'adoption de décisions dans le domaine de la santé.
4.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Observation de la performance des systèmes de santé grâce à un suivi, en termes à la fois monétaires et non monétaires, des facteurs de production, de la consommation intermédiaire et des résultats. ◆ Mise au point d'instruments normalisés dans le cadre des enquêtes auprès des ménages afin de mesurer l'incapacité et de compléter les données administratives sur la santé et promotion de l'emploi de ces instruments dans les enquêtes nationales et internationales. ◆ Intégration des nombreuses statistiques de nature diverse en un système cohérent de statistiques de la santé et fourniture d'une aide aux pays pour l'élaboration de stratégies nationales d'information sur la santé. ◆ Nécessité d'élaborer une méthodologie commune concernant certains aspects de la santé publique, tels que la morbidité, l'invalidité, les lésions et la performance des systèmes de santé publique.
4.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point de cadres conceptuels, définitions et méthodes de mesure et de collecte de statistiques sur la santé, en particulier sur les comptes et les dépenses en matière de santé, et élaboration d'indicateurs de l'état de santé de la population ainsi que du fonctionnement des systèmes de santé. ◆ Amélioration des données concernant les ressources en matière de santé et leur utilisation (comme le nombre de lits et les effectifs), ainsi que les soins de santé (tels que la chirurgie hospitalière ou ambulatoire et la consommation et les ventes de produits pharmaceutiques). ◆ Mise au point d'une méthodologie pour l'établissement d'estimations mondiales des lésions professionnelles et des décès d'origine professionnelle. ◆ Amélioration des estimations des comptes nationaux de la santé. ◆ Mise sur pied d'une base de données contenant des informations comparables d'un pays à l'autre sur les hôpitaux (Union européenne/Bureau régional de l'Europe de l'OMS).

4.9	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Module des SILC (Statistiques sur le revenu et les conditions de vie) concernant la santé (UE 2003). ◆ Manuel de l'UE sur la certification et l'encodage des causes de décès (en relation avec la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies établie par l'OMS). ◆ Rapport sur les personnes vivant dans des institutions établi à partir des données de l'<i>enquête relative à la santé et à des domaines connexes</i> (Union européenne). ◆ Méthode de collecte et d'analyse de données sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de soins de santé. ◆ Achèvement du projet relatif à la méthode pour l'EUROHIS (enquête sur la santé par entrevue) (Bureau régional de l'Europe de l'OMS).
4.9	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Le problème de la confidentialité des données qui est particulièrement sensible dans le domaine des statistiques de la santé. ◆ <u>Collecte de données en commun</u>: Des accords informels existent entre l'OMS, l'OCDE et Eurostat en vue d'améliorer la collecte des données, d'harmoniser la collecte et l'analyse des données, d'utiliser des instruments communs et de procéder à des échanges de données d'intérêt commun. Une collaboration étroite est également établie avec l'OIT dans le domaine des statistiques sur la santé et la sécurité au travail. ◆ <u>Échange d'informations</u>: Des accords informels existent entre l'OCDE et Eurostat en vue d'échanger des informations et des données obtenues auprès des États membres aux fins de procéder à des vérifications par recoupements et de permettre à chacune de ces organisations de compléter sa propre collection de données.
4.9	Décision que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.9	Rapporteur	OCDE
4.9	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé, 5 au 7 mars 2003. Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Utilisation de l'information sanitaire pour la définition, la gestion et la mise en œuvre de la politique en matière de santé;</i> ▪ <i>Questions d'ordre théorique et statistique relatives à la mesure de l'état de santé;</i>

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Intégration des principales statistiques nationales dans le domaine de la santé et des domaines connexes dans des bases de données coordonnées et aisément accessibles.</i> ▪ <i>Harmonisation aux niveaux international et national des définitions et des communications sur les statistiques de la santé.</i> ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques européennes des maladies professionnelles, 11 septembre 2002 (+ deux réunions par an en juin et en septembre). ◆ Eurostat: réunion du Groupe de travail sur les statistiques européennes des maladies professionnelles, avec les pays PHARE, 12 septembre 2002 (+ une réunion par an en septembre). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques européennes des accidents du travail, 17 octobre 2002 (+ deux réunions par an en février et en octobre). ◆ Eurostat: réunion du Groupe de travail sur les statistiques des accidents du travail, avec les pays PHARE, 18 octobre 2002 (+ une réunion par an durant le deuxième semestre). ◆ Eurostat: Groupe de travail sur les statistiques de la santé publique, 25 et 26 novembre 2002 (+ une réunion par an en novembre). ◆ Eurostat: réunion du Groupe de travail sur les statistiques de la santé publique, avec les pays PHARE, 27 novembre 2002 (+ une réunion par an en novembre). ◆ OCDE: réunion sur le projet relatif aux durées d'attente (waiting times project), 18 et 19 février 2002. ◆ OCDE: réunion des correspondants nationaux de l'OCDE sur les données sanitaires (une réunion par an en février/mars). ◆ OCDE: réunion d'experts des comptes nationaux de la santé, octobre 2002. ◆ OMS/EURO: réunion des homologues des pays candidats pour une vue d'ensemble de la santé (en association avec les réunions de l'Union européenne consacrées au programme de surveillance sanitaire).
--	--	--

4.9	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé (5 au 7 mars 2003) qui examinera les sujets suivants: i) utilisation de l'information sanitaire pour la définition, la gestion et la mise en œuvre de la politique en matière de santé; ii) questions d'ordre théorique et statistique relatives à la mesure de l'état de santé; iii) intégration des principales statistiques nationales dans le domaine de la santé et des domaines connexes dans des bases de données coordonnées et aisément accessibles; iv) harmonisation aux niveaux international et national des définitions et des communications sur les statistiques de la santé. <p>Ressources du secrétariat: importantes</p>
4.9	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Statistiques de la santé: poursuite des travaux sur les données relatives aux statistiques des ressources en matière de santé et de leur utilisation exprimées en termes non monétaires, à la couverture de la population par un système d'assurance et à l'accès aux services; travaux sur les données relatives à l'assurance maladie privée; et travaux visant à rapprocher les données sur les dépenses à la limite entre les soins de santé et les soins à long terme aux personnes âgées, les prestations d'invalidité et les services d'assistance aux personnes âgées. ◆ Comptes de la santé: poursuite de la coopération avec Eurostat, le siège de l'OMS à Genève, le Bureau régional de l'Europe de l'OMS, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Banque mondiale, en vue d'harmoniser les mesures aux fins de l'adoption de normes comptables mondiales par les pays industrialisés, et coordination des travaux avec les activités des pays en développement. ◆ Indicateurs de l'état de santé: poursuite de la coopération avec Eurostat, le siège de l'OMS à Genève et le Bureau régional de l'Europe de l'OMS, en vue d'harmoniser les mesures de l'état de santé et de l'incapacité. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Analyse comparative des résultats de la première série d'expériences d'application du manuel de l'OCDE intitulé «Un système de comptes de la santé»; poursuite des travaux sur l'harmonisation des données relatives aux dépenses consacrées aux soins à long terme et autres services d'assistance aux personnes âgées dans le contexte du système de comptes de la santé avec la collecte de données sur les dépenses sociales (cadre SOCX/SESPROS).

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Amélioration de la comparabilité des séries actuelles de données sur les ressources en matière de santé et leur utilisation, les procédures chirurgicales, ainsi que la consommation et la vente de produits pharmaceutiques. <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Performance et qualité des soins de santé: suite à la Conférence OCDE/Santé Canada sur la mesure et l'amélioration de la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE tenue en novembre 2001, des travaux seront entrepris en vue d'élargir la portée des indicateurs relatifs à la qualité des soins de santé (processus, résultats et réactivité) qui pourraient servir à une évaluation internationale de la performance des systèmes de santé.
4.9	Activités d'Eurostat	<p><u>But général</u></p> <p><u>Santé publique</u> En 2002, dans le domaine des statistiques de la santé publique, les travaux porteront principalement sur la morbidité, l'incapacité, les lésions et la performance des services de santé, notamment dans l'optique du premier volet (information en matière de santé) du nouveau programme d'action communautaire sur la santé publique qui débutera probablement en 2002. Pendant la période quinquennale 2003-2007, la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Continuera la mise au point d'un ensemble de statistiques de la santé en vue de répondre aux besoins spécifiques pouvant résulter du programme d'action communautaire sur la santé publique; ◆ Renforcera l'infrastructure du système de base des statistiques de la santé publique; et ◆ Intensifiera ses activités portant sur l'amélioration de la qualité des données, l'analyse des données et leur diffusion. <p><u>Hygiène et sécurité du travail</u> À partir de 2002-2006, la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvera, en collaboration avec les États membres, la mise en œuvre des nouvelles phases des statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT) et des statistiques européennes sur les maladies professionnelles (SEMP); ◆ Entamera la mise au point de nouveaux instruments statistiques sur les problèmes de santé liés au travail et les coûts socioéconomiques; et ◆ Renforcera la comparabilité et l'actualité des données dans le but de se conformer aux normes des Indicateurs structurels (qualité du travail).

	<p><u>Protection des consommateurs</u> Pendant la période quinquennale 2003-2007, la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Diffusera des statistiques sur la protection des consommateurs sous une forme plus conviviale (publications notamment); ◆ Maintiendra son soutien méthodologique en matière d'accidents domestiques; ◆ Sensibilisera à la question de la protection des consommateurs dans le cadre de tous les domaines d'activité statistiques concernés; ◆ Fera en sorte que la protection des consommateurs soit prise en considération lors de l'élaboration de nouvelles politiques statistiques; et ◆ S'attachera à promouvoir l'élaboration de statistiques pour la protection de consommateurs dans les services de statistique des États membres. <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p><u>Santé publique</u> Conformément au Programme de suivi sanitaire, les activités se poursuivront en vue de mettre au point – via le LEG Santé – un ensemble cohérent de statistiques sur la santé, nécessaire à la surveillance de la santé publique et couvrant aussi bien la demande dans le domaine de la santé (état de santé et déterminants de la santé) que l'offre (ressources et financement de la santé).</p> <p>Ces travaux sont coordonnés avec les services intéressés de la Commission, en particulier avec les directions générales Santé et protection des consommateurs (SANCO) et Emploi et affaires sociales (EMPL), et avec des organisations internationales.</p> <p>En ce qui concerne les <i>statistiques sur les causes de décès (COD)</i>, les travaux porteront sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ l'amélioration de la méthodologie, y compris la préparation d'un manuel européen sur la certification et l'encodage des causes de décès (en relation avec la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies établie par l'OMS), et l'aide aux États membres concernant les systèmes d'encodage automatisé. <p>En ce qui concerne les <i>données d'enquête relatives à la santé et aux domaines connexes (HIS)</i>, les travaux seront poursuivis dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ l'aide aux États membres pour la mise en œuvre du module ad hoc de l'Enquête sur les forces de travail de 2002 concernant l'emploi de personnes handicapées;
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ l'élaboration d'un module sur la santé dans le cadre de la nouvelle Enquête sur les revenus et les conditions de vie – SILC (à partir de 2003). <p>En ce qui concerne les <i>statistiques sur l'invalidité</i>, les travaux porteront sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ la mise au point et l'amélioration de méthodes coordonnées pour l'établissement de statistiques sur l'invalidité et d'indicateurs sélectionnés sur l'invalidité et l'intégration dans la société (en coopération avec la Direction générale Emploi et affaires sociales), et la contribution aux travaux du Groupe ville de Washington sur la mesure de l'invalidité. <p>En ce qui concerne les <i>statistiques relatives aux soins de santé (CARE)</i>, les travaux seront concentrés sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ la mise en œuvre intégrale du manuel sur le Système de comptes de la santé (SCS) et l'assistance aux États membres dans ce contexte; ◆ l'exécution du projet sur les ressources humaines (HCHR); et ◆ la révision des données sur les infrastructures de santé et leur performance, à laquelle un projet sur les hôpitaux (projet HMP lancé en 2001) pourrait contribuer. <p><u>Santé et sécurité sur le lieu de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte annuelle de données, analyse et diffusion des données de la phase 2 du programme des Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT); ◆ Poursuite des actions lancées en 2001 pour aider les États membres à mettre en œuvre la phase 3 du programme des SEAT (portant sur les causes et circonstances des accidents du travail) et la phase 1 du programme des Statistiques européennes sur les maladies professionnelles (SEMP); ◆ Poursuite des activités visant à améliorer la qualité des données et à mettre en place des indicateurs dans le domaine de la qualité du travail. <p><u>Protection des consommateurs</u></p> <p>Dans le domaine des statistiques relatives à la consommation et à la protection des consommateurs, Eurostat s'efforcera de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ continuer à diffuser des statistiques sous une forme conviviale; ◆ continuer d'évaluer les besoins en statistiques dans le domaine de la protection des consommateurs, en coopération étroite avec la Direction générale Santé et protection des consommateurs, pour contribuer aux objectifs politiques; et
--	---

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ mener une action de sensibilisation à la question de la protection des consommateurs et des statistiques pertinentes pour ce domaine d'action au sein de la direction générale et dans les États membres. <p><u>Autres activités de la Commission européenne:</u></p> <p><u>Santé publique</u> Pour certains sujets concernant la santé publique, des statistiques pourraient être collectées directement par la Direction générale Santé et protection des consommateurs, par exemple au titre de certains des projets (temporaires) actuels financés dans le cadre du Programme de suivi sanitaire.</p> <p><u>Santé et sécurité sur le lieu de travail</u> La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail aura publié les résultats de la troisième Enquête européenne sur les conditions de travail en 2001 (couvrant les pays candidats pour la première fois) et mettra sur pied un réseau de données et métadonnées sur les enquêtes concernant les conditions de travail en Europe.</p> <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p><u>Santé publique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Élaboration d'un manuel de l'Union européenne sur la certification et l'encodage des causes de décès (en relation avec la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies établie par l'OMS). ◆ Production d'un premier rapport sur les données d'enquête relatives à la santé et aux domaines connexes (HIS) concernant les personnes vivant dans des institutions. ◆ Élaboration d'un (de) module(s) plus étendu(s) pour l'Enquête relative à la santé et aux domaines connexes. ◆ Étude de données longitudinales sur la santé dans le contexte du PCM; et ◆ Élaboration d'une méthode de collecte et d'analyse de données sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de soins de santé.
--	--	---

		<p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p><u>Santé publique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Un recentrage des actions en cours sera nécessaire conformément au nouveau programme d'action communautaire sur la santé publique 2000-2006 (en coopération avec la Direction générale SANCO). ◆ Plus particulièrement, de nouveaux travaux méthodologiques devront être entrepris dans des domaines subsidiaires tels que la morbidité, l'ininvalidité, les lésions et la performance des services de santé. ◆ Des efforts importants seront consacrés à l'élargissement des actions existantes aux pays PHARE et/ou aux pays candidats. <p><u>Santé et sécurité sur le lieu de travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Collecte, analyse et diffusion des premières données de la phase 3 du programme des Statistiques européennes sur les accidents du travail (SEAT) et des données de la phase 1 du programme des Statistiques européennes sur les maladies professionnelles (SEMP) pour l'année de base 2001 et les années suivantes. ◆ Des efforts importants seront consacrés à l'élargissement des actions existantes aux pays PHARE et/ou aux pays candidats. ◆ D'importants développements méthodologiques seront réalisés dans le cadre des projets existants SEAT et SEMP dans le domaine des coûts socioéconomiques des accidents du travail et des maladies professionnelles. <p><u>Législation nouvelle prévue en 2002:</u></p> <p>Le 16 mai 2000, la Commission a adopté une proposition de nouveau programme d'action communautaire sur la santé publique (2001-2006). Le Conseil et le Parlement devraient en principe adopter le nouveau programme vers le milieu de 2002.</p>
4.9	Activités de l'OMS (Siège)	<p>Dans le <u>Rapport sur la santé dans le monde 2000</u>, l'OMS a pour la première fois présenté une évaluation quantitative de la performance des systèmes de santé dans tous les États membres. Le cadre sur lequel a été fondée cette évaluation détermine en grande partie les priorités retenues pour les activités statistiques à l'OMS. Celles-ci sont centrées sur les trois grands domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Niveaux et inégalités en matière de santé;

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Niveaux et inégalités s'agissant de la réactivité des systèmes de santé (c'est-à-dire leur capacité à répondre aux attentes des populations); ◆ Financement équitable des systèmes de santé. <p>Par conséquent, la collecte des données et la mise au point de méthodes à l'OMS visent principalement à obtenir des informations récentes, fiables et représentatives pour l'évaluation périodique de ces aspects clefs dans les États membres. La prochaine évaluation de la performance des systèmes de santé dans les pays sera effectuée en 2003. Dans ce contexte, des informations seront également recueillies et analysées en ce qui concerne la couverture des interventions sanitaires clefs. En résumé, les activités statistiques entreprises au siège de l'OMS pour étayer cette évaluation peuvent être classées dans les rubriques suivantes:</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Statistiques de la mortalité ◆ Mesures de l'état de santé ◆ Enquête sur la santé dans le monde ◆ Inégalité en matière de santé ◆ Famille des classifications internationales de l'OMS ◆ Réactivité des systèmes de santé: niveau et variabilité ◆ Comptes nationaux de la santé ◆ Financement équitable des systèmes de santé ◆ Couverture des interventions sanitaires <p><u>Statistiques de mortalité</u></p> <p>Travaux de méthodologie en cours:</p> <p>Au cours des cinquante dernières années, l'Organisation mondiale de la santé a régulièrement recueilli chaque année des statistiques sur les causes de décès auprès de ses États membres, sur la base de données d'état civil. Environ 90 États membres communiquent des données qui sont validées en collaboration avec les pays. Ces données ont été largement utilisées pour évaluer la situation sanitaire aux niveaux national, régional et mondial et pour aider à mettre en lumière les domaines d'action prioritaires en matière de santé.</p>
--	--

	<p>L'OMS recueille systématiquement des données d'état civil auprès des États membres dans lesquels ce genre de données est disponible (soit environ 130 pays). Toutes les données sont systématiquement vérifiées pour détecter les erreurs de déclaration (omissions) puis sont corrigées en fonction des techniques démographiques classiques. Pour d'autres pays, les taux de mortalité infantile ont été estimés à partir de toutes les données d'enquête et de recensement disponibles et les taux de mortalité pour d'autres catégories d'âge sont déduits du nouveau «Modified Logit Life Table System» (système modifié de tables de mortalité utilisant un modèle logistique) mis au point à l'OMS. Ce système de tables de mortalité permet de mieux refléter les différences observées de nos jours d'une population à l'autre en ce qui concerne la mortalité par âge.</p> <p style="text-align: center;">Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication d'une méthodologie et de tables de mortalité pour 191 États membres de l'OMS. ◆ Mise au point de méthodes pour évaluer la mortalité des adultes à partir de données d'enquête. <p><u>Mesure de l'état de santé</u></p> <p style="text-align: center;">Travaux de méthodologie en cours:</p> <p>Eu égard au volume substantiel de ressources consacrées à l'amélioration des niveaux de santé, sans parler de la prévention des décès prématurés, il importe que les mesures synthétiques de la santé des populations portent à la fois sur la mortalité et sur la prévalence et la gravité des issues de santé non mortelles.</p> <p>La collecte de données dans les États membres sur les issues non mortelles a été beaucoup moins systématique que pour la mortalité et pâtit de problèmes de comparabilité significatifs entre les populations. Par conséquent, la collecte de données méthodologiques et empiriques a été centrée sur la manière de promouvoir la collecte de données comparables sur ces issues dans les pays et sur les méthodes permettant d'estimer les niveaux de santé en général des populations à partir de données limitées. L'OMS met au point des méthodes de mesure de la prévalence des différents états de santé par âge et par sexe de manière à pouvoir effectuer des comparaisons entre les populations. Deux démarches sont suivies: premièrement, l'étude sur la charge mondiale de morbidité (CMM) est actualisée à l'année 2000. Deuxièmement, des méthodes nouvelles sont élaborées pour assurer la comparabilité des données communiquées par les répondants eux-mêmes lors des enquêtes sanitaires auprès des populations. Les révisions en cours de la CMM sont fondées sur un large éventail de sources de données</p>
--	--

	<p>et font appel à différentes méthodes pour mettre en concordance des estimations souvent fragmentées et partielles de paramètres épidémiologiques, établir des estimations cohérentes de l'incidence, de la prévalence, de la durée et des années perdues du fait d'une incapacité (API), pour plus de 130 causes majeures de morbidité dans 17 sous-régions du monde.</p> <p>L'OMS élabore des méthodes pour procéder à des évaluations de l'état de santé par le biais d'enquêtes portant sur des populations représentatives. Ces méthodes ont été testées dans le cadre de l'Étude multinationale sur les enquêtes auprès des ménages de l'OMS et seront employées dans l'Enquête sur la santé dans le monde. Les résultats obtenus seront exploités pour réviser les pondérations de l'état de santé utilisées pour le calcul des mesures synthétiques de la santé de la population.</p> <p style="text-align: center;">Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie au cours des deux prochaines années:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de la méthodologie et des estimations de la version 2 du projet «Charge mondiale de morbidité», 2000. ◆ Publication d'un livre sur la méthodologie, les aspects éthiques et les questions de mesure relatives aux estimations synthétiques de la santé des populations. ◆ Amélioration des méthodes utilisées pour l'estimation de la prévalence des états de santé avec une pondération en fonction de la gravité, pour 191 États membres. <p><u>Enquête sur la santé dans le monde</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>L'OMS envisage d'entreprendre une enquête sur la santé dans tous les États membres au cours des trois prochaines années en vue de recueillir ces données et d'autres informations nécessaires pour l'évaluation des performances des services de santé. L'OMS a mis au point des approches nouvelles pour résoudre le problème de la comparabilité des données provenant d'autoévaluations de la santé et les résultats de l'Étude multinationale sur les enquêtes auprès des ménages de l'OMS réalisée durant la période 2000-2001 donnent sérieusement à penser que ces méthodes améliorent la comparabilité entre différentes populations.</p>
--	--

	<p>Le Programme d'enquête de l'OMS a été conçu de manière à prendre en compte la sensibilité culturelle. Des techniques novatrices ont été introduites pour étalonner les évaluations des enquêtés concernant leur propre santé et la manière dont elles sont traitées par le système. L'étalonnage est effectué en raccordant les autoévaluations figurant dans la réponse d'une même personne à des vignettes décrivant des caractéristiques de personnes hypothétiques – leur mobilité, par exemple, ou la manière dont elles sont traitées dans le cadre d'une interaction particulière avec le système. Dans certains domaines de la santé, les autoévaluations sont également étalonnées en fonction de tests de performance connus, l'autoévaluation de la vision, par exemple, est comparée au résultat du test d'acuité visuelle type de Snellen.</p> <p>Le programme d'enquête sera mis sur pied dans les différents pays en consultation avec les décideurs, en particulier ceux qui participent à la planification du développement des activités sanitaires en fonction de l'augmentation prévue des ressources disponibles. Ce programme sera également entrepris avec la collaboration des personnes qui s'occupent des systèmes d'information sanitaire régulière. Il viendra compléter les efforts accomplis par ces dernières pour veiller à ce que des données soient communiquées périodiquement au moindre coût, de manière à combler d'importantes lacunes dans l'information sanitaire. Il permettra en outre de rassembler des données de base sur lesquelles pourront se fonder les efforts de développement des activités en matière de santé.</p> <p>L'Enquête sur la santé dans le monde utilise un instrument d'enquête commun comportant différents modules pour les diverses composantes. Les décideurs peuvent opter pour n'importe quelle combinaison de ces modules selon leurs besoins. Actuellement, les modules couvrent des aspects essentiels des résultats auxquels les systèmes de santé devraient contribuer, les ressources engagées dans ces systèmes, et un aspect du mode de fonctionnement des systèmes: les interventions clefs. Les différents modules englobent les éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>les états de santé des populations</i>: mesure de la santé dans de multiples domaines; ◆ <i>les facteurs de risque et leur lien avec les états de santé</i>: mesure des divers facteurs de risque, comme le tabac, l'alcool, les niveaux d'activité physique, l'exposition à la pollution; ◆ <i>la réactivité des systèmes de santé</i>: la capacité des systèmes de santé à répondre aux attentes légitimes des populations;
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> ◆ <i>la couverture et l'utilisation des services de santé clefs et l'accès à ces services</i>: notamment l'immunisation, le traitement des maladies infantiles, les mesures visant à garantir une maternité sans risque, le traitement de brève durée sous surveillance directe (DOTS) contre la tuberculose, la prévention des MST et du VIH/sida, les interventions en matière de santé mentale, etc.; ◆ <i>les dépenses consacrées aux soins de santé</i>: dans quelle proportion les ménages contribuent-ils au système de santé. <p>D'autres modules seront ajoutés au fil du temps selon les besoins exprimés par les pays.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réaliser l'Enquête sur la santé dans le monde dans plus de 70 États membres. ◆ Publier une évaluation des méthodes statistiques nouvelles pour améliorer la comparabilité entre différentes populations. <p><u>Inégalités en matière de santé</u></p> <p>Outre qu'ils améliorent les niveaux de santé généraux des populations, les systèmes de santé devraient favoriser une réduction des inégalités en matière de santé. L'OMS évaluera l'ampleur des inégalités en matière de santé dans les États membres selon trois approches complémentaires, à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Estimation de la distribution des espérances de vie au sein des populations, basée sur les taux de mortalité par âge pour les petites zones géographiques dans les pays pourvus de systèmes efficaces d'enregistrement des données d'état civil. ◆ Estimation des inégalités pour ce qui est du risque de mortalité infantile (0 à 2 ans), basée sur des microdonnées relatives à la survie des enfants, recueillies dans le contexte des programmes d'enquêtes internationales (DHS). ◆ Couplage des données de recensement, d'enquêtes et d'état civil sur la survie et les caractéristiques socioéconomiques des individus. <p>L'OMS a déjà élaboré ou est en train de mettre au point des méthodes d'analyse des données pour chaque cas.</p>
--	---

	<p><u>Famille des classifications internationales de l'OMS</u></p> <p>L'un des mandats statutaires de l'OMS consiste à produire des classifications internationales de la santé de manière qu'il existe un cadre consensuel, significatif et utile qui puisse servir de langage commun à de multiples parties (pouvoirs publics, dispensateurs de soins et consommateurs). Ces classifications forment une famille cohérente, dont les divers membres peuvent être utilisés en parallèle dans les systèmes d'information sanitaire pour refléter les différentes dimensions de la santé. La famille des classifications internationales de l'OMS constitue un ensemble de classifications connexes qui ont été produites par cette organisation, puis examinées et approuvées par ses organes intergouvernementaux. Elle comprend essentiellement les classifications suivantes en tant que principales classifications (de référence):</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La Classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes (CIM), dixième édition; ◆ La Classification du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) ainsi que les classifications connexes et les produits associés; ◆ Pour ce qui est des classifications connexes, il s'agit de produits dérivés des principales classifications et adaptés à des contextes particuliers, ou d'extensions de ces classifications à utiliser en rapport avec des interventions sanitaires; ◆ Produits associés: nomenclature, vocabulaire, instruments d'encodage, etc. <p>La <i>Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)</i> a été approuvée à l'unanimité des 191 États membres de l'OMS au cours de la cinquante-quatrième Assemblée mondiale de la santé tenue en mai 2001 en tant que norme internationale pour décrire et mesurer la santé et les incapacités. En octobre 2001, la CIF a été publiée simultanément en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) en même temps que les applications électroniques et Internet pertinentes.</p> <p>Un groupe spécial de centres collaborateurs de l'OMS supervise l'architecture générale et la mise à jour de cet ensemble cohérent de documents en tant que bien public international. Un processus normalisé d'examen scientifique a été mis sur pied aux fins de l'actualisation périodique et de la mise en œuvre à l'échelle mondiale de la famille des classifications internationales de l'OMS.</p>
--	--

	<p><u>Niveau et variabilité de la réactivité</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Une méthode est mise au point pour mesurer le niveau moyen de réactivité d'un système de santé et les différences de réactivité selon les groupes de population. À cet effet, on conçoit et expérimente un module type pour une enquête sur la réactivité susceptible d'être menée de diverses façons: directement auprès des ménages, par téléphone, par la poste selon un système d'autoévaluation et auprès de répondants clefs. Les résultats des enquêtes entreprises dans les différents pays sont analysés et évalués dans plusieurs pays à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union européenne.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication en 2002 d'un ouvrage sur la méthodologie, ainsi que de documents scientifiques. ◆ Amélioration du module type d'enquête sur la réactivité, à l'issue de sa mise à l'essai. ◆ Mise au point d'une mesure synthétique explicite de la variabilité de la réactivité à partir des données provenant des enquêtes. <p><u>Activités nouvelles au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Application des modules mis au point pour les enquêtes dans un grand nombre de pays. Réalisation de l'enquête selon plusieurs modalités dans un même pays de façon à pouvoir quantifier les erreurs systématiques et les incertitudes associées à chaque modalité. ◆ Expérimentation des enquêtes auprès des établissements de santé et entretiens de départ pour affiner nos méthodes. Mise à l'essai de nouvelles formules d'enquête après avoir modifié l'instrument en y introduisant des améliorations d'ordre méthodologique. Les essais seront effectués aussi bien dans les pays qui ont pris part à la première série que dans des nouveaux pays. <p><u>Financement équitable des systèmes de santé</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>La méthode employée par l'OMS pour évaluer l'équité des contributions financières repose sur l'hypothèse selon laquelle un système de santé est financé de manière équitable si le rapport contribution totale d'un ménage (tous mécanismes de paiement confondus)/capacité contributive d'un ménage (revenu effectif supérieur au revenu de subsistance) est le même pour tous les ménages, quel que soit leur état de santé ou leur degré</p>
--	--

	<p>d'utilisation du système. On utilise pour cette évaluation les microdonnées fournies par les enquêtes sur les revenus et les dépenses. Les travaux entrepris en 2002 seront axés sur les aspects suivants: 1) l'amélioration de la méthodologie en fonction des résultats de la consultation technique régionale et de l'examen critique par les pairs, 2) l'élargissement de l'éventail de données d'enquêtes auprès des ménages, et 3) l'octroi d'une aide aux pays pour l'application de cet instrument analytique en vue de constituer une base documentaire pour l'élaboration des politiques.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication d'un ouvrage sur la méthodologie et de la monographie de pays en 2002. ◆ Révision de la méthodologie après son application dans les pays de l'ensemble des régions de l'OMS. <p><u>Statistiques des dépenses de santé: comptes nationaux de la santé</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Les activités statistiques consacrées aux comptes nationaux de la santé seront développées en 2002 de la manière suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Constitution d'une base de données concernant les dépenses de santé publiques et privées par pays (couvrant l'ensemble des 191 États membres) pour la période 1970-2000. Seront incluses dans ces données: les dépenses de santé par source de financement, agent de financement, dispensateur de soins, fonction, coût des facteurs, bénéficiaires (classification par région, caractéristiques socioéconomiques, âge et sexe et charge de morbidité). ◆ Constitution d'une base de données comprenant des macros variables par pays (pour l'ensemble des 191 États membres) en vue de compléter l'analyse des variables des comptes nationaux de la santé (1970-2000): Taux X, parités de pouvoir d'achat, PIB, dépenses des administrations publiques, consommation privée, dette, commerce, population, consommation des ménages par type. ◆ Contribution à la normalisation des données des comptes nationaux de la santé dans les pays grâce à la diffusion de directives méthodologiques et de conseils techniques ◆ Renforcement des procédures méthodologiques des comptes nationaux de la santé grâce à un développement de la recherche et de l'analyse. ◆ Promotion de l'utilisation des données des comptes nationaux de la santé aux fins de l'élaboration de politiques dans les pays grâce à des indicateurs sélectionnés.
--	---

	<p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Publication en 2001 d'un ouvrage sur la méthodologie.</p> <p><u>Mesure systématique des fonctions des systèmes de santé</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>En 2002, l'une des principales tâches consistera à définir un petit nombre de mesures et d'attributs clefs en ce qui concerne la fourniture de services, le financement, la production de ressources et la gestion. Les mesures obtenues seront ensuite utilisées dans une série d'analyses empiriques destinées à évaluer l'impact sur les résultats et la performance des systèmes de santé. Elles fourniront en outre par elles-mêmes des informations importantes pour les débats concernant la politique en matière de santé.</p> <p>Évaluation de la couverture sanitaire</p> <p><u>Couverture des interventions sanitaires</u></p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>L'OMS considère que la mesure dans laquelle la population bénéficie d'interventions sanitaires essentielles constitue un indicateur clef de la performance des services de santé. La couverture est définie comme étant la proportion de la population dont les besoins en soins de santé sont satisfaits grâce à des interventions sanitaires appropriées et efficaces. Pour tenir pleinement compte des caractéristiques des systèmes de santé en tant que facteurs déterminants de la couverture et évaluer les inégalités constatées entre les individus, l'OMS propose de mesurer la probabilité individuelle de couverture à l'aide d'une série d'interventions sanitaires critiques. L'approche probabiliste prendra en considération différentes variables d'un système de santé qui détermine la probabilité de couverture. L'OMS est en train de mettre au point un cadre théorique de la couverture et une méthode de mesure connexe. L'enquête auprès des ménages de l'OMS, c'est-à-dire l'Enquête sur la santé dans le monde, constituera un instrument essentiel pour la mesure de la couverture. Un module de couverture est en cours d'élaboration. Il comprendra une gamme d'interventions représentant différents domaines et modalités de soins de santé.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie au cours des deux prochaines années:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de la méthodologie ◆ Révision du module de l'enquête sur la couverture ◆ Enquête mondiale sur la couverture des systèmes de santé
--	---

4.9	Activités du Bureau régional de l'Europe de l'OMS	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de l'amélioration et de l'adaptation, en fonction de l'évolution des besoins, du système de statistiques internationales de la santé (indicateurs de «la santé pour tous» de l'OMS/EURO) à l'appui de la formulation de la politique en matière de santé, ainsi que de l'analyse de la situation et des tendances aux niveaux international et national. ◆ Mise au point d'instruments communs en vue de leur utilisation dans le cadre des enquêtes auprès de la population afin d'améliorer la comparabilité internationale des données recueillies lors des enquêtes nationales. <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Extension de la liste d'indicateurs opérationnels de la santé pour tous afin d'y intégrer des données recueillies dans le cadre des divers programmes techniques de l'OMS et amélioration de la comparabilité au plan international des données, en coopération avec d'autres organismes internationaux (principalement l'OCDE et Eurostat). ◆ Le projet EUROHIS est en voie d'achèvement. Il a pour objet d'harmoniser à l'échelle internationale les méthodes et instruments utilisés dans les enquêtes par entretien sur la santé. Dans ce contexte, des instruments ont été arrêtés d'un commun accord pour les huit indicateurs les plus fréquemment utilisés: problèmes physiques chroniques, santé mentale, consommation d'alcool, activité physique, utilisation de services médicaux, consommation de médicaments, utilisation des soins préventifs, qualité de la vie. Les instruments ont été expérimentés sur des échantillons représentatifs en Allemagne, en France et au Royaume-Uni. En outre, des essais sont effectués sur des échantillons qui ne sont pas, à proprement parler, représentatifs en termes statistiques mais qui sont néanmoins représentatifs pour la population considérée selon les pratiques nationales d'échantillonnage par grappe et des méthodes similaires, dans six à huit pays d'Europe orientale, en Grèce et en Israël. Les résultats de cette étude pilote sont analysés pour «affiner» les instruments d'enquête, ainsi que leurs versions, dans les langues nationales, dans l'optique d'une harmonisation internationale des concepts et de la terminologie. Les résultats devraient être publiés ultérieurement en 2002 (voir www.euro.who.int/informationources/Evidence).
-----	---	--

		<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Projet entrepris conjointement avec la Commission européenne, en vue de constituer la base de données comprenant des informations comparables au plan international sur les hôpitaux. ◆ Cartographie des sources existantes d'information et de données sur la santé dans la région européenne.
4.9	Activités de l'OIT	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de l'élaboration de nouvelles méthodes pour la collecte d'informations sur les lésions professionnelles en faisant appel à des enquêtes auprès des ménages, à des enquêtes auprès des établissements, à des sources administratives telles que les dossiers des établissements de médecine du travail, etc. Dans un premier temps, ces méthodes ont été expérimentées par le Bureau de statistique en collaboration avec le Programme focal sur la sécurité et la santé au travail du BIT. Pour cela, on a conçu et testé des modules appropriés incorporés au programme régulier d'enquête de façon à obtenir des informations sur la santé et la sécurité de la population active. Ces modules, ainsi que les conseils concernant leur utilisation, feront l'objet d'un manuel technique sur la mesure des lésions professionnelles. ◆ Mise au point d'une méthode de préparation d'estimations globales des lésions professionnelles et des décès d'origine professionnelle.
4.9	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mise au point de méthodes destinées à améliorer la collecte et la compilation de statistiques sur les handicaps lors des enquêtes et des recensements. <p><u>Collecte de données:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication attendue à la mi-2001 de la version 2 de la base de données sur les statistiques des handicaps (DISTAT-2). Adresse du site Web: http://esa.un.org/unsd/disability/
4.9	Activités du CEI-STAT	<p><u>Travaux de méthodologie et d'analyse en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite de la collecte et du rassemblement des données de santé publique communiquées par les services nationaux de statistique des pays de la CEI (2002-2004).

4.10	Intitulé	Statistiques différenciées en fonction du sexe
4.10	But	Faire en sorte que les données soient présentées et analysées par sexe dans tous les domaines de la statistique où une telle ventilation est pertinente.
4.10	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Adoption d'une démarche axée sur la présentation et l'analyse des données par sexe, non seulement en établissant une ventilation hommes/femmes de ces données, mais aussi en améliorant les concepts et les méthodologies utilisés. ◆ Mettre au point des approches adaptées aux besoins des pouvoirs publics pour le suivi et l'évaluation de la contribution des femmes et des hommes à l'économie nationale, familiale et domestique. ◆ Évaluation et suivi de la contribution des femmes et des hommes à l'économie et à la société en termes de travail rémunéré et non rémunéré. ◆ Mise en œuvre des recommandations de l'Union européenne sur les comptes satellites des ménages.
4.10	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettre à exécution le projet sur l'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations (Groupe des activités relatives à la population de la CEE). ◆ Identifier et quantifier les différences de conditions de vie et de situation sociale entre les hommes et les femmes tout au long de leur existence. ◆ Améliorer la mesure du travail rémunéré et non rémunéré.
4.10	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Un examen général des «meilleures pratiques en matière d'intégration de la dimension de genre dans les statistiques du travail» à la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (2003), avec adoption éventuelle d'un ensemble de directives internationales. ◆ La mise au point définitive du site Internet sur les statistiques régionales par sexe auquel seront incorporés des indicateurs et des informations ayant trait à la situation respective des hommes et des femmes (CEE).
4.10	L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Il convient d'entreprendre des travaux complémentaires en vue d'améliorer la mesure des différences de rémunération entre les sexes.

4.10	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-dessous). ◆ Approuver également les travaux qui doivent être entrepris par le Groupe des activités relatives à la population de la CEE au titre de cet élément de programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE» ci-après).
4.10	Rapporteur	Division de statistique de l'ONU
4.10	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE: Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe, 23-25 septembre 2002. Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Conséquences différentes selon le sexe des changements sur le plan macroéconomique et des décisions prises par les pouvoirs publics; utilisation d'enquêtes institutionnelles (de conjoncture) et de registres pour mesurer la place respective des hommes et des femmes dans le développement économique</i> ▪ <i>Indicateurs de l'égalité entre les sexes aux niveaux national, régional et local; formulation d'une démarche sexospécifique en statistique afin d'établir des ensembles réalistes d'indicateurs, en prêtant une attention particulière à leur comparabilité au plan international et à leur intérêt pratique, ainsi qu'aux efforts communs des statisticiens et des décideurs</i> ▪ <i>Mentalités, normes et valeurs considérées comme des facteurs de nature à faire évoluer l'inégalité entre les sexes et questions apparentées de mesure et de méthodologie</i> ▪ <i>Maintien d'un équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales à différentes étapes de l'existence; enquêtes sur les budgets-temps, la population active, etc., utilisées comme moyen d'observation</i> ◆ CEE: Réunion de l'Équipe spéciale sur le site Internet régional, 25 et 26 septembre 2002, c'est-à-dire immédiatement après la réunion de travail susmentionnée. Thème principal figurant à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Améliorations à apporter à apporter au contenu du site Internet et priorités en ce qui concerne son développement futur</i>

4.10	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Réunion de travail de la CEE sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (23-25 septembre 2002), qui examinera les sujets suivants: i) Conséquences différentes selon le sexe des changements sur le plan macroéconomique et des décisions prises par les pouvoirs publics; utilisation d'enquêtes institutionnelles (de conjoncture) et de registres pour mesurer la place respective des hommes et des femmes dans le développement économique; ii) Indicateurs de l'égalité entre les sexes aux niveaux national, régional et local; formulation d'une démarche sexospécifique en statistique afin d'établir des ensembles réalistes d'indicateurs, en prêtant une attention particulière à leur comparabilité au plan international et à leur intérêt pratique, ainsi qu'aux efforts communs des statisticiens et des décideurs; iii) Mentalités, normes et valeurs considérées comme des facteurs de nature à faire évoluer l'inégalité entre les sexes et questions apparentées de mesure et de méthodologie; iv) Maintien d'un équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales à différentes étapes de l'existence; enquêtes sur les budgets-temps, la population active, etc., utilisées comme moyen d'observation.</p>
4.10	Activités de la Division de statistique de la CEE qui ne font pas partie du programme de travail de la Conférence des statisticiens européens	<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <p>Mise sur pied, avec l'appui du PNUD, d'un site Internet renfermant des statistiques régionales par sexe afin de suivre l'évolution de la situation respective des hommes et des femmes. Avec le concours d'une équipe spéciale, le secrétariat mettra définitivement au point le contenu du site, qui comprendra entre autres un ensemble d'indicateurs communs.</p> <p>Ressources du secrétariat: importantes</p>
4.10	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE (Division des analyses économiques)	Voir dans les éléments de programme 4.1 et 4.2b la description des travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE effectuera dans le cadre de son projet sur l'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations.
4.10	Activités de l'OCDE	Néant.
4.10	Activités d'Eurostat	Voir l'EP 4.11b.
4.10	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation d'un guide pour la production de statistiques sur les budgets-temps afin de mesurer le travail rémunéré et non rémunéré. ◆ Enquêtes sur les budgets-temps: amélioration de la mesure du travail rémunéré et non rémunéré (site Internet présentant les méthodes utilisées, les publications et les

		documents de séance, complétés en 2001 par des tableaux sur les budgets-temps dans les pays en développement). Adresse du site: http://www.un.org/depts/unsd/timeuse/tusresource.htm
4.10	Activités de la Division de la population de l'ONU	Toutes les études concernant les statistiques démographiques comprennent des analyses par sexe et prennent en compte les considérations liées au sexe (voir aussi l'élément de programme 4.1).
4.10	Activités de l'OIT	Un examen général des «meilleures pratiques pour l'intégration de la dimension genre dans les statistiques du travail» aura lieu lors de la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (2003) et pourrait déboucher sur l'adoption d'une série de directives internationales.

4.11a	Intitulé	Indicateurs et cadres sociaux
4.11a	But	Faire en sorte qu'il existe un cadre cohérent d'indicateurs sociaux comparables au niveau international dans un certain nombre de domaines tels que la santé, l'éducation, la criminalité et les systèmes de protection sociale.
4.11a	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Comment poursuivre les travaux sur les indicateurs sociaux en partant de certaines des idées apparues au cours des années 1960 et 1970 et en tenant compte des raisons pour lesquelles les efforts dans ce domaine avaient échoué à l'époque. Ces travaux devraient également s'appuyer sur les activités sectorielles et prendre en considération les liens existant entre les différents niveaux sectoriels. Dans un premier temps, ils devraient être axés sur l'aspect conceptuel. ◆ Après les travaux conceptuels d'ordre général, il faudrait s'atteler aux questions de normalisation des concepts et définitions ainsi qu'à la mise en œuvre d'activités précises dans des secteurs donnés.
4.11a	Objectifs stratégiques à moyen terme	◆ Un plan de travail pour l'élaboration coordonnée et en coopération d'un cadre cohérent d'indicateurs sociaux, identification des domaines où il y a chevauchement ou double emploi entre divers organismes internationaux et prise en compte des faits nouveaux relevant d'autres plans de travail sectoriels
4.11a	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Publication de <i>La situation sociale dans l'Union européenne</i>. ◆ Publication de <i>Conditions de vie en Europe</i> en format de poche (Union européenne).
4.11a	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.
4.11a	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.11a	Rapporteur	Eurostat
4.11a	Réunion	◆ Réunion du Groupe de Sienne sur le capital social qui sera accueillie par l'Office for National Statistics du Royaume-Uni, à l'automne 2002 (une réunion ultérieure est prévue en 2003).

4.11a	Activités de la Conférence	Néant.
4.11a	Activités de l'OCDE	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite des travaux d'élaboration d'indicateurs sociaux, notamment en ce qui concerne la dépendance vis-à-vis des prestations sociales et la perception effective de prestations de cette nature, ainsi que la pauvreté des enfants. <p><u>Objectif prioritaire des travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Parution, prévue en 2002, d'une publication élargie sur les indicateurs sociaux. <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Une comparaison des méthodologies utilisées par l'OCDE (SOCX) et Eurostat (SESPROS) pour la classification des données sur les dépenses sociales, en collaboration avec Eurostat.
4.11a	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global:</u></p> <p>Durant la période quinquennale 2003-2007, la Commission:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Mettra au point une stratégie cohérente assurant la disponibilité d'un ensemble complet d'indicateurs couvrant tous les domaines sociaux; et ◆ Fournira régulièrement des informations sur les conditions de vie des citoyens par le biais de nouveaux indicateurs. <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>L'ensemble d'indicateurs sociaux (de base) sera adapté pour refléter les besoins émergents de la politique, en particulier dans le contexte des travaux en cours sur les indicateurs structuraux. En outre, de nouveaux indicateurs pourraient être élaborés grâce aux données disponibles depuis peu dans différents domaines sociaux.</p> <p><u>Indicateurs de base</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux demeureront centrés sur la mise au point et la diffusion d'indicateurs sociaux (de base) en faisant le meilleur usage possible de toutes les sources harmonisées existantes. ◆ En outre, on poursuivra également les travaux consacrés à la promotion de la mise en œuvre de l'ensemble de variables de base, et la sélection de nouvelles variables à inclure dans cet ensemble. Le système de méta-information sur les variables harmonisées doit être étendu, et des travaux concernant des projets pilotes spécifiques doivent être entrepris afin d'étudier de façon plus détaillée les résultats de la combinaison d'informations provenant de différentes sources.

		<p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Le rapport annuel intitulé «La situation sociale dans l'Union européenne» devrait être publié en collaboration avec la Direction générale Emploi et affaires sociales. La principale contribution d'Eurostat à ce rapport consiste en portraits statistiques de deux pages chacun (21 en 2002) présentés sous forme de tableaux, de graphiques et de commentaires. En outre, le cadre d'action y est brièvement décrit et des renvois à d'autres documents de référence y sont inclus. Les portraits englobent un ensemble d'indicateurs sociaux de base (19 en 2002) qui seront adaptés pour tenir compte de l'évolution des besoins en matière de politique économique et de la plus grande disponibilité future de données.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ La publication de l'édition de 2002 du recueil de statistiques sur les «Conditions de vie en Europe», en format de poche, est également prévue. <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Une réunion commune Eurostat/CEE est prévue au sujet de l'utilisation de données administratives pour l'établissement des statistiques sociales (voir l'EP 4.11c).</p>
4.11a	Activités du Groupe de Sienna sur les statistiques sociales	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Le Groupe de Sienna poursuivra ses travaux méthodologiques consacrés aux indicateurs sociaux et à la présentation de données sociales, ainsi qu'aux liens entre les statistiques sociales, économiques et écologiques et à la mise en concordance des données provenant de différentes sources.</p> <p><u>Objectifs prioritaires des travaux de méthodologie à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Le Groupe de Sienna a décidé de donner la priorité aux quatre domaines d'action à moyen terme suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ L'approche et l'évaluation du capital social ◆ Les indicateurs sociaux et leur utilisation aux fins de l'élaboration des politiques aux niveaux national et international ◆ Les points de rencontre entre les statistiques sociales, économiques et écologiques ◆ La mesure dans laquelle certains concepts centraux des statistiques sociales sont adaptés à l'emploi de nouvelles sources de données.

		<p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années (et activités récurrentes auxquelles il sera mis fin):</u></p> <p>Les incidences statistiques du débat de politique générale sur le «capital social» représenteront un nouveau centre d'intérêt pour le Groupe. En outre, ce dernier étudiera la mesure dans laquelle un certain nombre de définitions et concepts centraux en matière de statistiques sociales demeurent adaptés aux circonstances actuelles, compte tenu de l'utilisation croissante qui est faite des registres et d'autres sources de données secondaires.</p> <p>Le Groupe mettra un terme à ses activités d'éducation et de formation avec l'organisation d'un cours d'été international sur les statistiques sociales. Cependant, le Groupe continuera de promouvoir le développement des capacités statistiques en appuyant les programmes de formation en cours de l'ONU, en particulier les activités portant sur la présentation de données concernant le développement humain.</p>
4.11a	Activités de la Division de statistique de l'ONU	<p><u>Collecte de données:</u></p> <p>La Division de statistique de l'ONU gère et met à jour tous les trimestres un site Internet consacré aux indicateurs sociaux (http://www.un.org/Depts/unsd/social/index.html).</p>
4.11a	Activités du Conseil de l'Europe	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>Élaboration d'un guide sur les indicateurs sociaux.</p>

EP 4.11b

4.11b	Intitulé	Enquêtes sociales polyvalentes
4.11b	But	Faire en sorte qu'il existe une gamme complète de statistiques et d'indicateurs fiables, d'actualité et comparables aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de politiques, ainsi que du suivi des résultats de ces politiques dans des domaines tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, la convergence, la cohésion et la communication de données sociales.
4.11b	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La nature pluridimensionnelle du changement social.
4.11b	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Produire une vaste gamme de statistiques et d'indicateurs sociaux comparables et pluridimensionnels, y compris: <ul style="list-style-type: none"> ▪ des distributions harmonisées des revenus et des mesures connexes, et ▪ des sous-ensembles d'informations sur la dynamique des processus sociaux et des traditions sociales. ◆ Produire sur cette base des rapports de nature sociale. ◆ Contribuer à la mise au point de méthodes d'enquête englobant, entre autres, la conception et l'utilisation des questionnaires, l'établissement de plans d'échantillonnage, le traitement des non-réponses, les imputations, la constitution de bases de données longitudinales, etc. ◆ Élaborer, notamment à partir de sources nationales, des définitions et des règles de mesure des variables harmonisées concernant les personnes et les ménages ainsi que les métadonnées se rapportant à ces variables.
4.11b	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Achèvement et mise à l'essai de méthodes en vue de l'établissement de comptes satellite sur la production des ménages en conformité avec les concepts de la comptabilité nationale (Union européenne).
4.11b	L'attention de la Conférence est appelée sur les points suivants	Néant.
4.11b	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	Néant.
4.11b	Rapporteur	Eurostat

4.11b	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Eurostat: Groupe de travail chargé de l'enquête sur le budget des ménages, 28 et 29 novembre 2002 (+ une réunion par an, en novembre) ◆ Eurostat: Groupe de travail chargé de l'enquête sur le revenu et les conditions de vie (SILC) de l'Union européenne, 9 et 10 décembre 2002 (+ une réunion par an, en décembre) ◆ Eurostat: Groupe de travail chargé de l'enquête sur les budgets-temps, 18 et 19 décembre 2002 (+ une réunion par an, en décembre) ◆ Eurostat: Groupe de travail sur le panel communautaire des ménages (+ une réunion par an, en avril)
4.11b	Activités de la Conférence	Néant.
4.11b	Activités de l'OCDE	Néant.
4.11b	Activités d'Eurostat	<p><u>Objectif global</u></p> <p><u>Pendant la période 2003-2007:</u></p> <p>D'importants changements sociaux, dont la plupart sont d'ores et déjà perceptibles, devraient intervenir tout au long de la période (par exemple dans la pyramide des âges, la structure des ménages, les tendances migratoires, les modes de travail, les systèmes d'éducation, etc.) et un nouveau type d'instrument devra être créé, en plus de ceux qui sont déjà en application. Les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (SILC-UE) s'appuieront sur un vaste éventail de sources et s'inspireront de l'expérience acquise dans les années 90 lors de l'organisation des vagues successives d'enquêtes auprès du Panel communautaire des ménages. Elles seront mises en place dans le but de fournir une gamme d'informations sur les conditions de vie des citoyens européens pendant la durée du programme quinquennal et au-delà.</p> <p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ S'agissant des enquêtes sur le budget des ménages (EBM), il est prévu de mettre en œuvre la méthodologie révisée dans le cadre du lancement de la prochaine série d'enquêtes. Les résultats définitifs de la vague d'enquêtes de 1999 pour tous les États membres et la diffusion de ces données sur CD-ROM et via NewCronos) sont attendus pour le début de l'année.

		<ul style="list-style-type: none"> ◆ La méthodologie européenne pour l'élaboration d'un compte satellite sur la production des ménages conforme aux concepts des comptes nationaux sera définitivement mise au point et testée au moyen des données de source nationale disponibles concernant les budgets-temps. ◆ En ce qui concerne le Panel communautaire des ménages (PCM) sept vagues (1994-2000) d'enquêtes seront achevées d'ici la fin de 2002, ce qui permettra d'améliorer l'actualité du projet. Les statistiques sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui devraient remplacer le PCM après 2002, seront testées en 2002 et mises en application en 2003-2004. <p><u>Travaux dépendant d'un financement par d'autres directions générales de la Commission:</u></p> <p>Des enquêtes sur les budgets-temps devraient être réalisées dans près de deux tiers des États membres. Afin d'élargir la portée de ce projet à tous les pays de l'Union européenne, il faudrait obtenir le soutien financier de la Direction générale Emploi et affaires sociales, en tenant compte du fait que cette enquête produit des données pertinentes pour le suivi des politiques sur l'égalité des chances, la jeunesse et l'enfance et sur les heures de travail.</p>
4.11b	Activités de la Banque mondiale	La Banque mondiale continuera de fournir une assistance technique et financière pour la planification, la conception et la réalisation d'enquêtes participatives sur la pauvreté, la gouvernance, les services publics, etc., ainsi que pour l'analyse des résultats obtenus dans le cadre de ces enquêtes.

EP 4.11c

4.11c	Intitulé	Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques
4.11c	But	Faire en sorte que les systèmes statistiques fassent le meilleur usage possible des données administratives.
4.11c	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les coûts de rassemblement des données. ◆ La réduction de la charge imposée aux répondants. ◆ La qualité des données. ◆ La combinaison en un même système des besoins administratifs et statistiques.
4.11c	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Établir un cadre pour l'intégration des données provenant de sources administratives, d'enquêtes et d'autres sources. ◆ Procéder à des recherches méthodologiques sur les caractéristiques des sources administratives, notamment leur actualité, leur couverture, leur complétude et leur fiabilité. ◆ Organiser un programme d'échange de documents sur les expériences des pays membres en ce qui concerne l'exploitation des registres et des sources administratives. ◆ D'autres activités faisant partie des programmes de travail internationaux sur les statistiques sociales devraient prévoir, à titre d'élément de plan, l'échange d'informations concernant l'exploitation des sources administratives.
4.11c	L'attention de la Conférence est appelée sur le point suivant	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Dans de nombreux pays de la région, les registres et fichiers administratifs sont de plus en plus utilisés à des fins de recensement et représentent même dans certains cas les principales sources d'information à cet effet (voir l'EP 4.2a).
4.11c	Décisions que le Bureau recommande à la Conférence d'adopter	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Approuver les activités qu'elle doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence» ci-après).
4.11c	Rapporteur	Eurostat
4.11c	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> ◆ CEE-Eurostat: Réunion de travail/séminaire commun sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (Genève, 4-6 novembre 2002). Points inscrits à l'ordre du jour: <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Considérations qualitatives en rapport avec l'utilisation de données et registres administratifs.</i>

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Faits nouveaux concernant les méthodes à appliquer pour établir des liaisons entre les registres et fichiers administratifs (y compris les méthodes d'édition).</i> ▪ <i>Utilisation des registres des entreprises pour les statistiques sociales.</i> ▪ <i>Utilisation novatrice et emploi projeté des technologies de l'information dans le domaine des statistiques sociales et démographiques.</i> ▪ <i>Rapports périodiques d'Eurostat sur l'harmonisation et l'intégration, et programmes de recherche spécifiques au titre du «Cinquième programme-cadre».</i> <p>◆ Eurostat: Groupe de travail: Directeurs des statistiques sociales (+ une réunion par an, en avril).</p>
4.11c	Activités de la Conférence	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>◆ Réunion de travail/séminaire sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (avec Eurostat, Genève, 4-6 novembre 2002) qui examinera les sujets suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Considérations qualitatives en rapport avec l'utilisation de données et registres administratifs à des fins statistiques; ii) Faits nouveaux concernant les méthodes à appliquer pour établir des liaisons entre les registres et fichiers administratifs (y compris les méthodes d'édition); iii) Utilisation des registres des entreprises pour les statistiques sociales; iv) Utilisation des registres et fichiers administratifs pour produire de nouveaux types de statistiques (par exemple, des statistiques sur des catégories spéciales de migrations internationales) (rapports des INS et, le cas échéant, participation active de fonctionnaires d'autres ministères); v) Rapports périodiques d'Eurostat sur l'harmonisation et l'intégration, et programmes de recherche spécifiques au titre du «Cinquième programme-cadre».
4.11c	Activités de l'OCDE	Néant.
4.11c	Activités d'Eurostat	<p><u>Travaux de méthodologie en cours:</u></p> <p>◆ Inventaire des registres et sources administratives actuellement utilisés dans l'Union européenne et dans certains autres pays de la CEE dans le domaine des statistiques sociales et démographiques.</p> <p><u>Activités nouvelles à entreprendre au cours des deux prochaines années:</u></p> <p>Organisation, en 2002, d'une réunion commune Eurostat-CEE sur l'utilisation des données administratives pour les statistiques sociales (voir la rubrique «Réunions»).</p>